

PARIS TOURS

117^e ÉDITION

ARMAND DORVILLE VAINQUEUR 2022

© A.S.O. 2023 • © Greg artiste

LÉGENDE D'AUTOMNE

DIMANCHE 8 OCTOBRE 2023

LIVRE DE ROUTE

SOMMAIRE

PARIS-TOURS 2023

PARIS-TOURS ÉLITE

Officiels / Permanence de départ / Hôpitaux	2
Équipes	3
Chartres	4
Départ de Chartres	5
Itinéraire horaire / Profil	6-7
Parcours	8-9
Arrivée à Tours	10
Tours	11
Médiatisation de l'épreuve	12
Règlement	13

PARIS-TOURS ESPOIRS

Officiels	14
Équipes / Permanence de départ	15
Bonneval	16
Départ de Bonneval	17
Itinéraire horaire / Profil	18-19
Parcours	20-21
Arrivée à Tours	22
Règlement	23

KILOMÈTRE DE PARIS-TOURS

Officiels / Formule / Programme / Équipes	24
Permanence de départ / Règlement	25
Partenaires	26-27
Palmarès	28

LÉGENDE

 Point de passage obligé

 Accueil invités

 Podium signature

 Départ fictif

 Départ réel

 Ravitaillement

 Zone de collecte

 Côte

 Chemin de vigne

 Dernier kilomètre

 Arrivée

 Permanence

 Centre de presse

 Zone technique

 Quartier coureurs

 Parking véhicules « arrière »

 Parking équipes

 Parking officiels

 Parking presse

 Parking officiels / presse

 Parking invités

OFFICIELS

DIRECTION

Directeur du Cyclisme : Christian Prudhomme

COMPÉTITIONS

Directeur de l'épreuve : François Lemarchand

Direction course : Cédric Coutouly

Assistance direction : Gilles Maignan

Régulateurs : Jean-Marc Marino, Yannick Talabardon

Permanence : Marie-Noëlle Féron

Speakers : Marc Chavet, Damien Martin

Responsable sécurité : Cédric Coutouly - Tél. : + 33(0)7 86 90 27 01

COMMISSARIAT GÉNÉRAL

Départ : Vivien Trompeau, Nans Montfort

Arrivée : Morgan Bourdelle, Stéphane Boury

COLLÈGE DES COMMISSAIRES

Président du Jury : Jean-Michel Voets (UCI, Bel)

Membres du Jury : Laurent Bastien (FFC), Nicolas Le Tallec (FFC)

Commissaire juge à l'arrivée : Christelle Pineau (FFC)

Commissaires à moto : Grégory Mauri (FFC), Mauricette Pascal (FFC),
Éric Puren (FFC)

SERVICE MÉDICAL

Laure Guilloux, Jean-Yves Le Brevet, Philippe Le Toumelin

RELATIONS EXTÉRIEURES

Pierre Rolland

RELATIONS COLLECTIVITÉS

Fabienne Dalla Serra

ANIMATIONS

Cédric Marsault

MÉDIAS

Relations presse : Christophe Morel

Coordination TV : Julien Chekroun, Lola Galban

Réseaux sociaux : Clément Duriez

HOSPITALITÉ ET RELATIONS PUBLIQUES

Étienne Viollet

COMMERCIAL ET PARTENARIATS

Nicolas Delouvé, Olivier Furon

LOGISTIQUE ET PROMOTION TERRAIN

Julie Alleton, David Foulon, Martial de Joussineau, Charline Petit

Parc automobile : Franck Meneghini

PERMANENCE DE DÉPART

SAMEDI 7 OCTOBRE

Conseil départemental d'Eure-et-Loir

Place Châtelet - 28000 Chartres

Ouverture de la permanence : de 14h30 à 18h30

Distribution des pièces officielles : de 14h30 à 16h45

Réunion des directeurs sportifs : 17h00

Salle de l'Hémicycle - Conseil départemental d'Eure-et-Loir

Réunion sécurité UCI pilotes échelon course : 17h45

Salle de l'Hémicycle - Conseil départemental d'Eure-et-Loir

DIMANCHE 8 OCTOBRE

Réunion des photographes : 10h00

Salle de l'Hémicycle - Conseil départemental d'Eure-et-Loir

Téléphones

Permanence sportive : + 33 (0)6 07 30 22 47

Permanence médicale : + 33 (0)6 80 43 06 06

Accueil presse : + 33 (0)6 40 16 67 67

Numéros valables durant toute l'épreuve

HÔPITAUX

VILLE	ÉTABLISSEMENT	ADRESSE	TÉLÉPHONE
CHARTRES (Le Coudray)	Centre hospitalier Louis Pasteur	4, rue Claude Bernard	+ 33 (0)2 37 30 30 30
CHÂTEAUDUN	Centre Hospitalier	Route des Jallans	+ 33 (0)2 37 44 40 40
ORLÉANS	Hôpital La Source	14, avenue de l'Hôpital	+ 33 (0)2 38 51 44 44
VENDÔME	Centre hospitalier de Vendôme-Montoire	98, rue de la Poterie	+ 33 (0)2 54 23 33 33
BLOIS	Centre hospitalier Simone Veil	Mail Pierre Charlot	+ 33 (0)2 54 55 66 33
AMBOISE	Centre hospitalier intercommunal Amboise - Château-Renault	Rue des Ursulines	+ 33 (0)2 47 23 33 33
TOURS	Hôpital Bretonneau	2, boulevard Tonnellé	+ 33 (0)2 47 47 47 47
TOURS (Chambray-lès-Tours)	Hôpital Trousseau	Avenue de la République	+ 33 (0)2 47 47 47 47

ÉQUIPES



**AG2R CITROËN
TEAM**



**ALPECIN
DECEUNINCK**



**BINGOAL
WB**



**BORA
HANSGROHE**



**CIC U NANTES
ATLANTIQUE**



COFIDIS



**EF EDUCATION
EASYPST**



**EQUIPO
KERN-PHARMA**



**GROUPAMA
FDJ**



**INTERMARCHÉ
CIRCUS - WANTY**



**ISRAEL
PREMIER TECH**



**JUMBO
VISMA**



**LIDL
TREK**



**LOTTO
DSTNY**



**NICE MÉTROPOLE
CÔTE D'AZUR**



**Q36.5 PRO CYCLING
TEAM**



**ST MICHEL
MAVIC - AUBER 93**



**TEAM
ARKEA - SAMSIC**



**TEAM
DSM-FIRMENICH**



TOTALENERGIES



**UAE TEAM
EMIRATES**



**UNO-X PRO
CYCLING TEAM**



**VAN RYSEL
ROUBAIX LILLE
MÉTROPOLE**



▶ CHARTRES

À l'instar de sa cathédrale, Chartres révèle un cadre de vie exceptionnel, entre ville et nature, où se dévoilent ruelles médiévales, monuments historiques, églises, ponts, lavoirs, parcs et jardins fleuris.

Son patrimoine vit toute l'année grâce à une programmation culturelle, événementielle et artistique dense et diversifiée, qui prend les formes des plus classiques aux plus contemporaines. « Chartres en lumières » en est l'événement phare. Chaque nuit, d'avril à janvier, plus de vingt sites s'habillent de lumière et plongent la ville dans un univers féerique haut en couleurs. Ce spectacle d'envergure est la plus grande opération de mise en lumière du patrimoine au monde.

Une ville éminemment sportive

Chartres vibre aussi à travers le sport ! Elle accueille depuis plus de dix ans des championnats nationaux et internationaux de natation, tennis de table, billard, squash, BMX, paintball... Elle est fière de compter des équipes de haut niveau en handball, basket, football, tennis de table, volley et rugby. Chartres a été labellisée « Terre de Jeux 2024 » et aura l'honneur d'être ville étape de la flamme olympique. L'Odyssée, le plus grand complexe aquatique-patinoire de France, est d'ailleurs le camp de base de l'équipe olympique australienne de natation.

Le cyclisme figure quant à lui au premier rang des sports qui passionnent et font battre le cœur des Chartrains. Le public est toujours nombreux à acclamer les coureurs chaque année à l'occasion de Paris-Tours. Il le sera à nouveau pour encourager avec ferveur les sportifs au départ de cette 117^e édition, donné de Chartres, en Eure-et-Loir, pour la 6^e année consécutive.



chartres.fr

facebook.com/villedechartres

instagram.com/villedechartres

twitter.com/Villedechartres

youtube.com/user/Villedechartres



Chartres, patrimoine et douceur de vivre

© Ville de Chartres - Groupement Martino

Pour vivre le sport au quotidien et les Jeux olympiques en 2024, Chartres est labellisée



Course urbaine « Trail in Chartres en lumières ». Chartres en lumières, 20 sites illuminés tous les soirs d'avril à janvier.

© Ville de Chartres - Groupement Martino



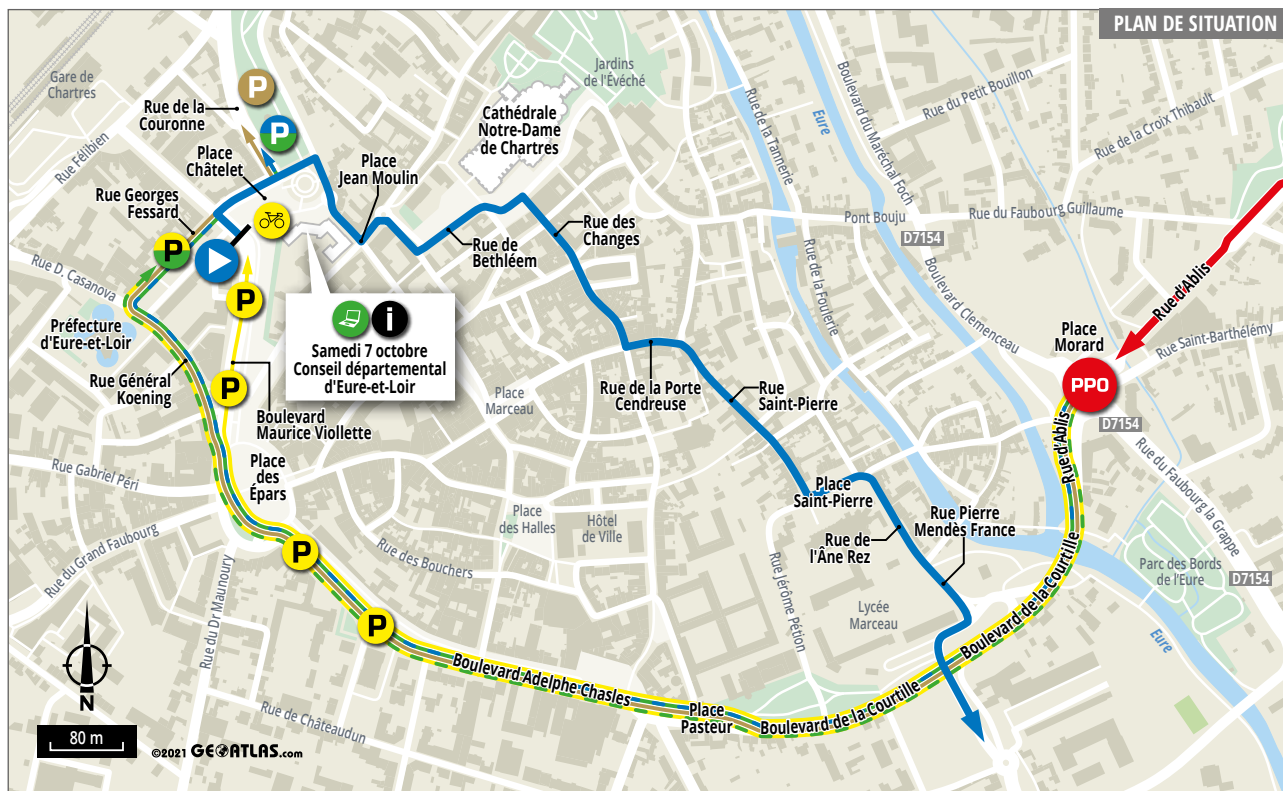
ACCÈS ET DÉPART



Rassemblement de départ : place Châtelet
Signature : 10h25 à 11h35
Appel : 11h40

Départ fictif : 11h45, place Châtelet, rue Georges Fessard, rue Sainte-Même, place Jean Moulin, rue Percheronne, rue de Bethléem, rue des Changes, rue de la Porte Cendreuse, rue Saint-Pierre, place Saint-Pierre, rue de l'Âne Rez, rue Pierre Mendès France, rue des Bas Bourgs, rue Saint-Martin au Val, rue Saint-Brice, route de Patay (D935), LE COUDRAY, rue du Gord, rue des Bellangères, MORANCEZ, rue de Chartres

Départ réel : 11h55 sur la D935, à 7,4 km du lieu de rassemblement



ITINÉRAIRE HORAIRE

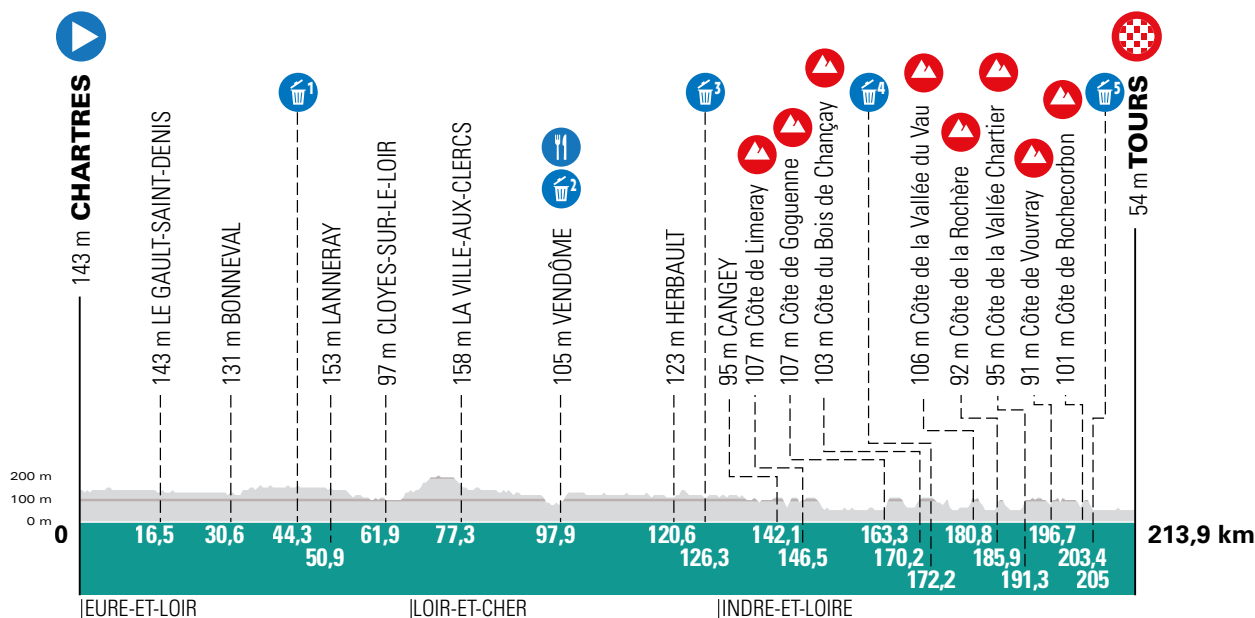
KILOMÈTRES		PARIS-TOURS ÉLITE			HORAIRES		
À parcourir	Parcourus			45 km/h	43 km/h	41 km/h	
EURE-ET-LOIR (28)							
		VC	CHARTRES DÉPART FICTIF	11:45	11:45	11:45	
			Cathédrale (VC-D935)				
		D935	LE COUDRAY				
			MORANCEZ (D935-VC-D150 3-D935)				
213.9	0		CHARTRES DÉPART RÉEL	11:55	11:55	11:55	
209.1	4.8		DAMMARIE (D935-D127)	12:01	12:02	12:02	
204.1	9.8	D127	FRESNAY-LE-COMTE (près)	12:08	12:09	12:09	
197.4	16.5		LE GAULT-SAINT-DENIS	12:17	12:18	12:19	
190.8	23.1		Carrefour D127-D14 2	12:26	12:27	12:29	
188.8	25.1	D14 2	PRÉ-SAINT-ÉVROULT	12:28	12:30	12:32	
186	27.9		Gérainville	12:32	12:34	12:36	
183.3	30.6		BONNEVAL (D14 2-VC-D27-D27 2-D17)	12:36	12:38	12:40	
179.2	34.7	D17	Guibert	12:41	12:43	12:46	
170.3	43.6		LOGRON (D17-D23)	12:53	12:56	12:59	
169.6	44.3	D23	Zone de collecte	12:54	12:57	13:00	
163	50.9		LANNERAY	13:03	13:06	13:09	
161	52.9		Touchémont (D23-D927-D23)	13:05	13:09	13:12	
155.6	58.3		SAINT-HILAIRE-SUR-YERRE	13:13	13:16	13:20	
154.2	59.7		MONTIGNY-LE-GANNELON	13:15	13:18	13:22	
152	61.9		CLOYES-SUR-LE-LOIR (D23-D35-D8 1)	13:18	13:21	13:26	
149	64.9	D8 1	La Petite Campagne	13:21	13:25	13:30	
LOIR-ET-CHER (41)							
144.5	69.4	D24	L'Estriverde (FONTAINE-RAOUL)	13:28	13:32	13:37	
136.6	77.3		LA VILLE-AUX-CLERCS (D24-D12-D141)	13:38	13:43	13:48	
132.2	81.7	D141	Carrefour D141-D357-D141	13:44	13:49	13:54	
129.6	84.3		Carrefour D141-D141 A	13:47	13:53	13:58	
129.2	84.7	D141 A	RAHART (D141 A-C4)	13:48	13:53	13:59	
127.3	86.6	C4	Espéreuse (C4-C9)	13:50	13:56	14:02	
126	87.9	C9	Carrefour C9-D36	13:52	13:58	14:04	
124.2	89.7	D36	La Jousselière	13:54	14:00	14:06	
121.3	92.6		SAINT-OUEN (D36-VC-C5)	13:58	14:04	14:11	
120.1	93.8	C5	VENDÔME(C5-VC-D957 A-VC-D16)	14:00	14:06	14:12	
118.9	95		Passage à niveau n° 127	14:02	14:08	14:14	
116	97.9		VENDÔME	14:05	14:12	14:18	
111.8	102.1	D16	SAINTE-ANNE	14:11	14:17	14:24	
108.8	105.1		CRUCHERAY	14:15	14:22	14:29	
102	111.9		PRAY	14:24	14:31	14:39	
98.4	115.5		LANCÔME	14:29	14:36	14:44	
95.5	118.4		Villeneuve	14:33	14:40	14:48	
94.9	119		FRANÇAY (D16-D108)	14:34	14:41	14:49	
93.3	120.6	D108	HERBAULT (D108-D766-D107)	14:36	14:43	14:51	
88.1	125.8	D107	SANTENAY	14:43	14:50	14:59	
87.6	126.3		Zone de collecte	14:43	14:51	15:00	
87.4	126.5		La Basse Prunière	14:44	14:52	15:00	
86.8	127.1		La Prunière	14:44	14:52	15:01	
INDRE-ET-LOIRE (37)							
80.7	133.2	D55	DAME-MARIE-LES-BOIS (D55-D74)	14:53	15:01	15:10	
75.8	138.1	D74	Fleuray	14:59	15:08	15:17	
71.8	142.1		CANGÉY (D74-VC-C12)	15:04	15:13	15:23	
69.3	144.6		Carrefour C12-VC	15:08	15:17	15:27	
68.9	145	VC	LIMERAY (VC-D201-C9-VC-C14-D31)	15:08	15:17	15:27	
67.4	146.5	C9	Côte de Limeray	15:10	15:19	15:29	
67.1	146.8		Début du chemin de vigne de Limeray	15:11	15:20	15:30	
66.3	147.6		Fin de chemin de vigne (900 m)	15:12	15:21	15:31	
63.6	150.3	D31	Carrefour D31-D1	15:15	15:25	15:35	
62.6	151.3	D1	Carrefour D1-VC	15:17	15:26	15:36	
62.6	151.3		POCÉ-SUR-CISSE (D1-VC-D431)	15:17	15:26	15:36	
61.6	152.3		Début du chemin de vigne de Pocé-sur-Cisse	15:18	15:27	15:38	
60.4	153.5		Fin de chemin de vigne (1 100 m)	15:20	15:29	15:40	
59.1	154.8	D431	AMBOISE (D431-D952)	15:21	15:31	15:41	
57.1	156.8	D952	Carrefour D952-D5	15:24	15:34	15:44	
55.7	158.2	D5	NAZELLES-NÉGRON (D5-D1)	15:26	15:36	15:46	
53.4	160.5	D1	La Bardouillère	15:29	15:39	15:50	
51.3	162.6		Carrefour D1-VC	15:32	15:42	15:53	
50.6	163.3	VC	Côte de Goguenne	15:33	15:43	15:54	
50.5	163.4		Début du chemin de vigne de la Grosse Pierre	15:33	15:43	15:54	
49	164.9		Fin de chemin de vigne (1 500 m)	15:35	15:45	15:56	
47.1	166.8	C136	Vallée de Raye (C136-D79)	15:37	15:48	15:59	
46.3	167.6	D79	Carrefour D79-VC	15:38	15:49	16:00	
46.2	167.7		Début du chemin de vigne du Château de Valmer	15:38	15:49	16:00	

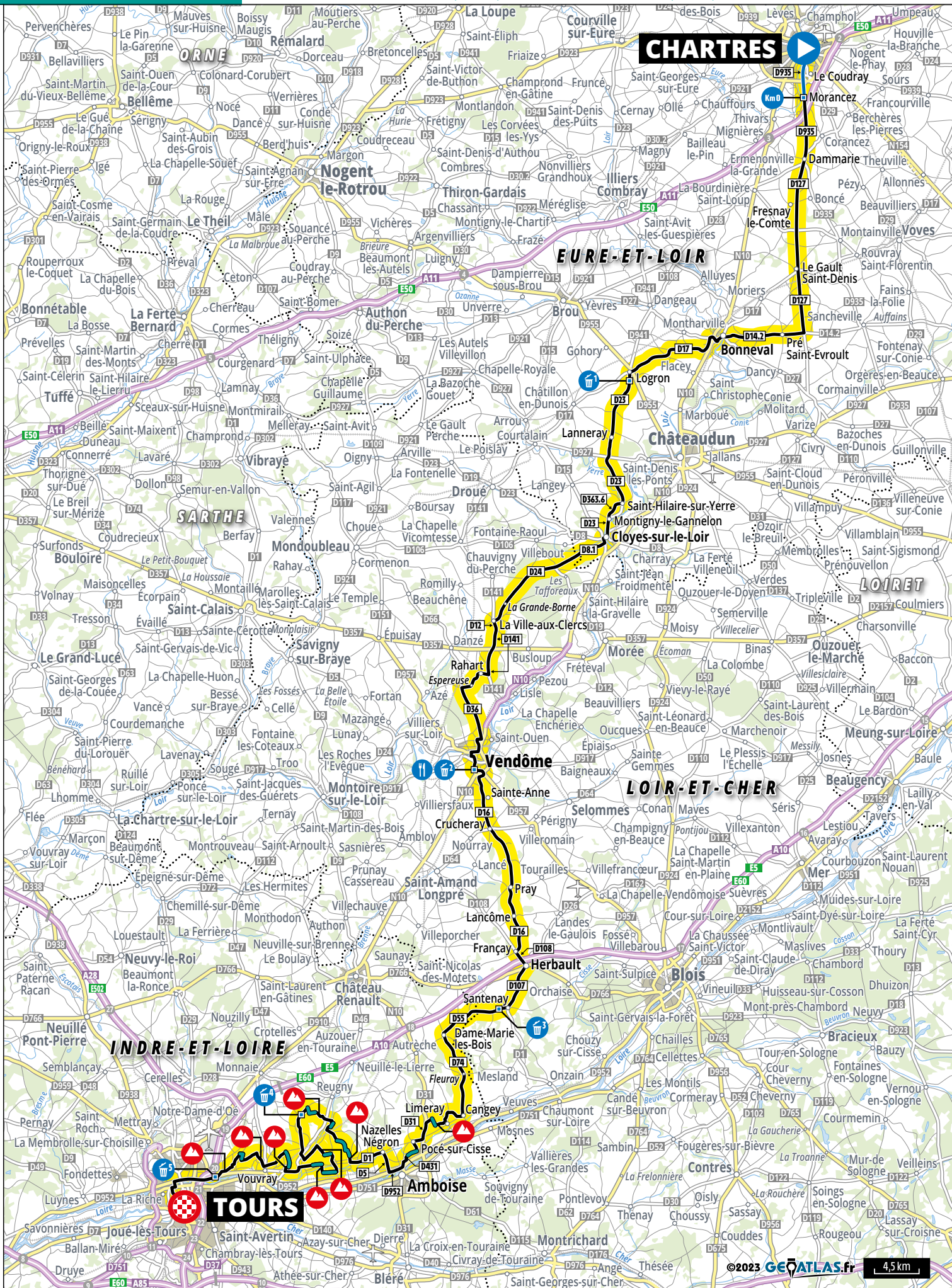


ITINÉRAIRE HORAIRE

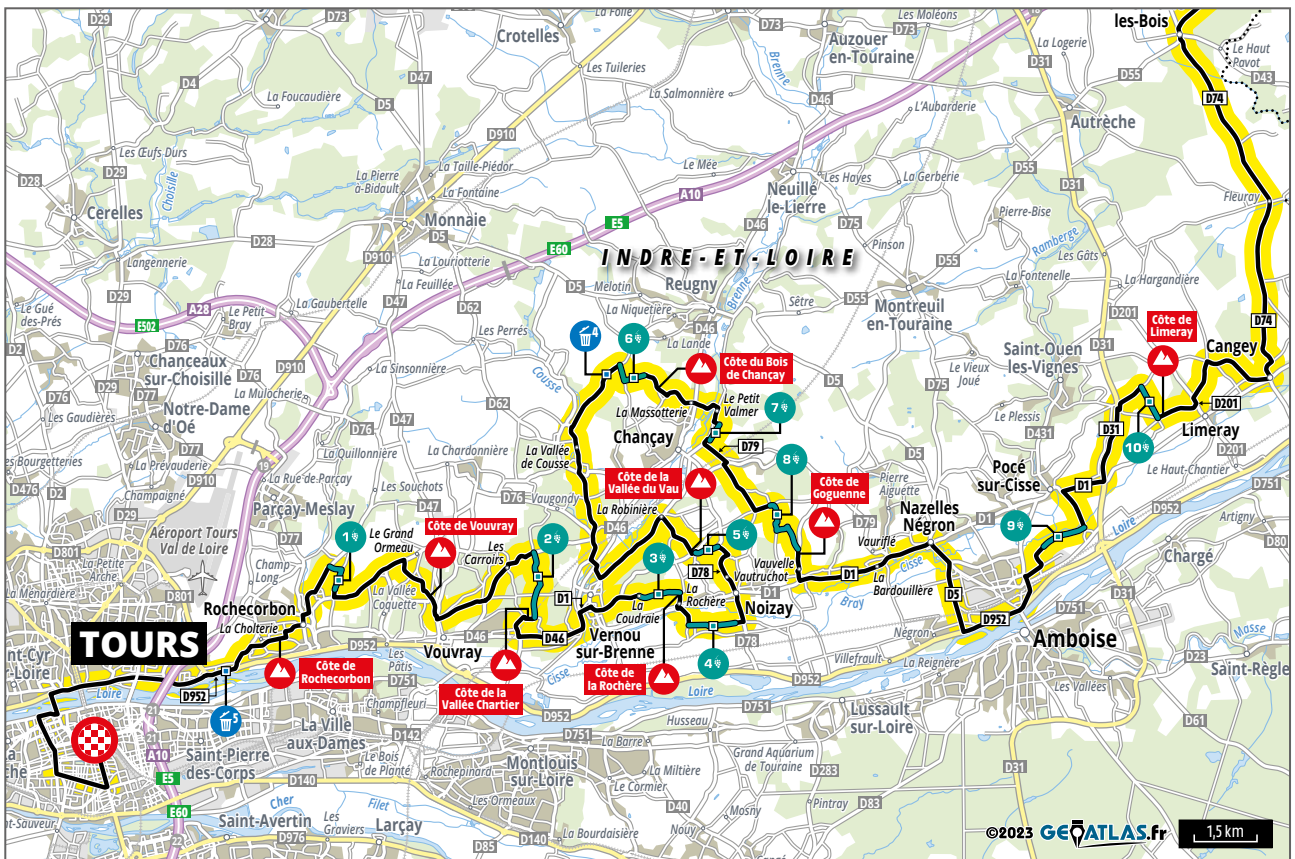
KILOMÈTRES		PARIS-TOURS ÉLITE			HORAIRES		
À parcourir	Parcourus			45 km/h	43 km/h	41 km/h	
45.8	168.1		Fin de chemin de vigne (500 m)	15:39	15:49	16:01	
44.7	169.2		CHANÇAY	15:41	15:51	16:03	
43.7	170.2		Côte du Bois de Chançay	15:42	15:52	16:04	
43.1	170.8		Début du chemin de vigne de Chançay à Reugny	15:43	15:53	16:05	
42.7	171.2		REUGNY	15:43	15:54	16:05	
42.2	171.7		Fin de chemin de vigne (900 m)	15:44	15:55	16:06	
41.7	172.2		Zone de collecte	15:45	15:55	16:07	
41.1	172.8		La Galinière	15:45	15:56	16:08	
40.3	173.6		Vallée de Cousse	15:46	15:57	16:09	
39.1	174.8		Carrefour VC-D62-D76	15:48	15:59	16:11	
36.7	177.2	D76	Carrefour D76-VC	15:51	16:02	16:14	
36.7	177.2	VC	VERNOU-SUR-BRENNE	15:51	16:02	16:14	
34.3	179.6		Vallée du Vau	15:54	16:06	16:18	
33.1	180.8		Côte de la Vallée du Vau	15:56	16:07	16:19	
33	180.9		Début du chemin de vigne de Noizay	15:56	16:07	16:20	
32.4	181.5		Fin de chemin de vigne (600 m)	15:57	16:08	16:21	
32.1	181.8		Carrefour VC-D78 à droite	15:57	16:09	16:21	
31.7	182.2	D78	NOIZAY (D78-D1-D78)	15:58	16:09	16:22	
30.3	183.6		Carrefour D78-VC à droite	16:00	16:11	16:24	
30.2	183.7		Début du chemin de vigne des Épinettes	16:00	16:11	16:24	
28.9	185		Fin de chemin de vigne (1 200 m)	16:02	16:13	16:26	
28	185.9	VC	Côte de la Rochère	16:03	16:14	16:27	
27.9	186		Début du chemin de vigne de Vernou	16:03	16:14	16:27	
27	186.9		Fin de chemin de vigne (900 m)	16:04	16:16	16:28	
26.9	187		VERNOU-SUR-BRENNE (VC-D1-D46)	16:04	16:16	16:29	
23.3	190.6	D46	Carrefour D46-VC	16:09	16:21	16:34	
22.6	191.3	VC	Côte de la Vallée Chartier	16:10	16:22	16:35	
22.5	191.4		Début du chemin de vigne du Peu Morier	16:10	16:22	16:35	
20.9	193		Fin de chemin de vigne (1 600 m)	16:12	16:24	16:37	
17.9	196		VOUVRAY (VC-D47-VC)	16:16	16:28	16:42	
17.2	196.7		Côte de Vouvray	16:17	16:29	16:43	
14.2	199.7		ROCHECORBON (VC-D77-VC)	16:21	16:34	16:47	
13.8	200.1		Début du chemin de vigne de Rochecorbon	16:22	16:34	16:48	
13	200.9		Fin de chemin de vigne (800 m)	16:23	16:35	16:49	
10.5	203.4		Côte de Rochecorbon	16:26	16:39	16:53	
9.9	204		La Cholterie	16:27	16:40	16:53	
9.1	204.8		Saint-Georges (VC-D952)	16:28	16:41	16:55	
8.9	205	D952	Zone de collecte	16:28	16:41	16:55	
8.5	205.4		TOURS	16:29	16:42	16:56	
4.9	209		SAINT-CYR-SUR-LOIRE (D952-VC)	16:34	16:47	17:01	
4.1	209.8	VC	TOURS (VC-D751-VC) (entrée)	16:35	16:48	17:02	
0	213.9		TOURS (avenue de Grammont)	16:40	16:53	17:08	

PROFIL





CHEMINS DE VIGNE



CHEMIN	KILOMÉTRAGE	LIEU	LONGUEUR
10	146,8	Limeray	0,9
9	152,3	Pocé-sur-Cisse	1,1
8	163,4	Grosse Pierre	1,5
7	167,7	Château de Valmer	0,5
6	170,8	de Chançay à Reuigny	0,9
5	180,9	Noizay	0,6
4	183,7	Épinettes	1,2
3	186	Vernou	0,9
2	191,4	Peu Morier	1,6
1	200,1	Roche-corbon	0,8
DISTANCE TOTALE DES CHEMINS DE VIGNE			10 KM

DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE

Arrivée : avenue de Grammont, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 800 mètres

Largeur : 6 mètres

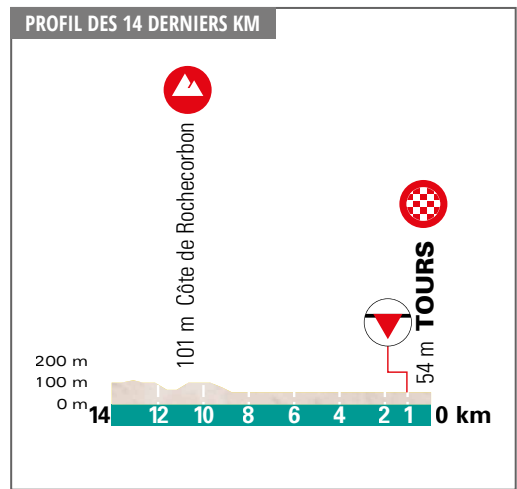
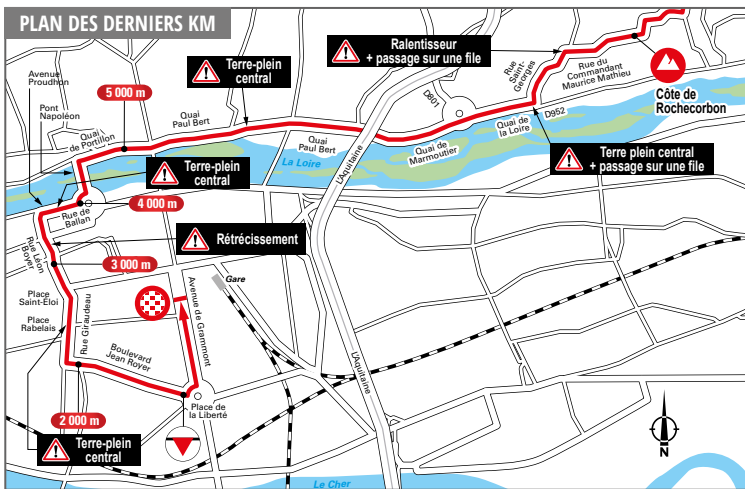
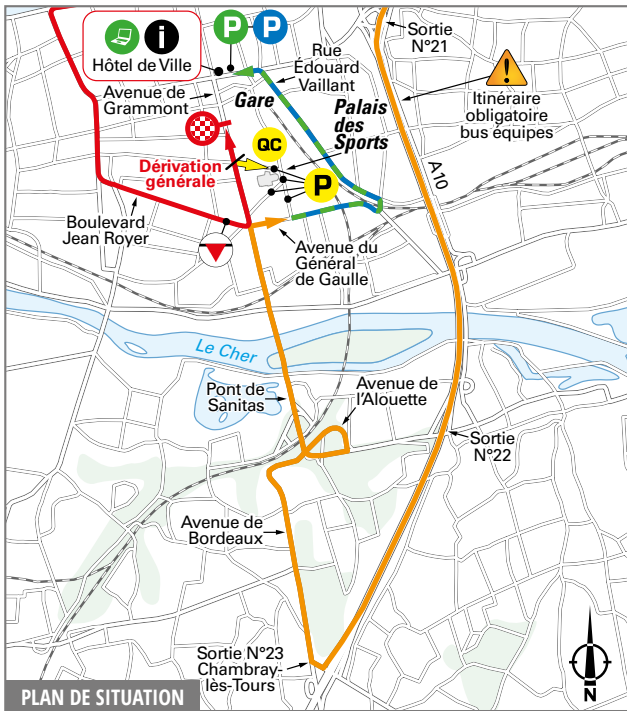
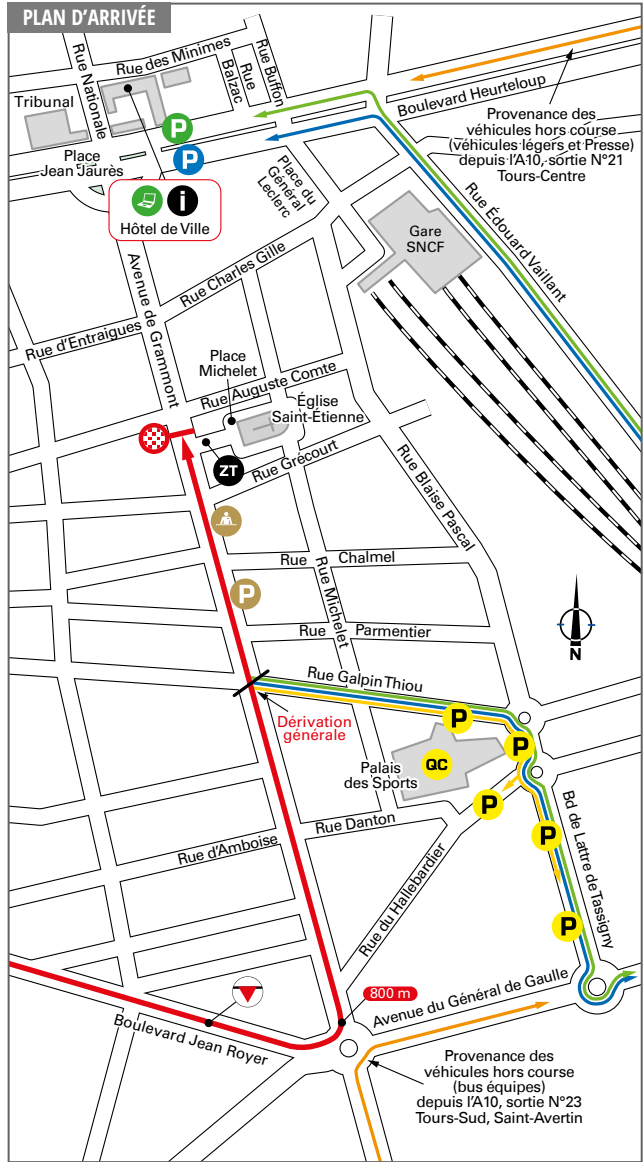
Contrôle antidopage : mobil-home de l'organisation situé à proximité de l'arrivée

Quartier coureurs : Palais des Sports de Tours
1, boulevard de-Lattre-de-Tassigny

Permanence - centre de presse :
Hôtel de ville de Tours

Salle des Mariages - 2^e étage
1, rue des Minimes - 37000 Tours

Distance de l'arrivée : 400 mètres



Bercée par la Loire dans un val inscrit sur la liste UNESCO du Patrimoine mondial de l'humanité, la ville de Tours est sans conteste la capitale du jardin de la France et offre à ce titre un cadre de vie exceptionnel à ses habitants ainsi qu'un environnement d'accueil de grande qualité pour ses visiteurs.

Ville de tradition universitaire, riche de sa vie culturelle intense, conquérante dans le champ sportif, Tours cumule les équipements de premier plan digne de son rang de métropole du Grand Ouest, avec un maillage très fin de services de proximité au cœur de ses quartiers. Fière de son passé et tout entière tournée vers les enjeux de notre époque, au premier rang desquels la transition écologique, Tours fait partie de ces territoires où l'on construit dès à présent la ville de demain.

Une métropole à la qualité de vie accessible

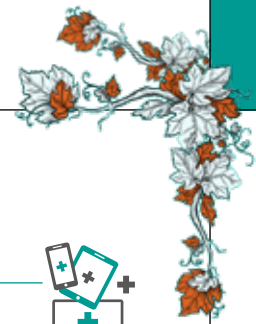
Tours a le cœur posé sur la Loire et bénéficie du souffle atlantique. Des mariners d'hier aux inventeurs de la ville de demain, la métropole ligérienne réinvente constamment cette douceur de vivre tant prisée de ses habitants et des voyageurs. Durant l'ère industrielle, Tours devient un important pôle ferroviaire et militaire. De cet âge florissant demeure la gare, dessinée par Victor Laloux (architecte de la gare d'Orsay, aujourd'hui musée), desservant Paris, l'Île-de-France et tout le Grand Ouest. Le développement du TGV Atlantique permet depuis 1990 de relier Tours à de nombreuses capitales.

S'épanouir, s'émanciper à chaque instant

Si vivre est un art, à Tours, vivre ensemble est un plaisir partagé. Ce « vivre ensemble » est l'âme de la ville. Aussi, Tours favorise l'émergence de tout ce qui porte les aspirations culturelles, sportives et associatives des Tourangeles et Tourangeaux.

Le sport au service de l'émancipation

Tours est la ville du marathon, de la course cycliste Paris-Tours ou du tournoi de rugby Howard Hinton Sevens. Ville de tous les sports, elle soutient équitablement la pratique amateur comme professionnelle, masculine comme féminine, et a fait du sport-santé une priorité municipale. La vivacité des clubs de haut niveau atteste que la ville a du souffle et qu'elle sait faire parler d'elle à l'échelle nationale et internationale (volley-ball, football, handball, etc.). Tours est également une terre d'accueil de grandes manifestations sportives européennes ou mondiales telles que les Jeux olympiques 2024.



tours.fr



facebook.com/tours.fr/

instagram.com/villedetours

twitter.com/villedetours

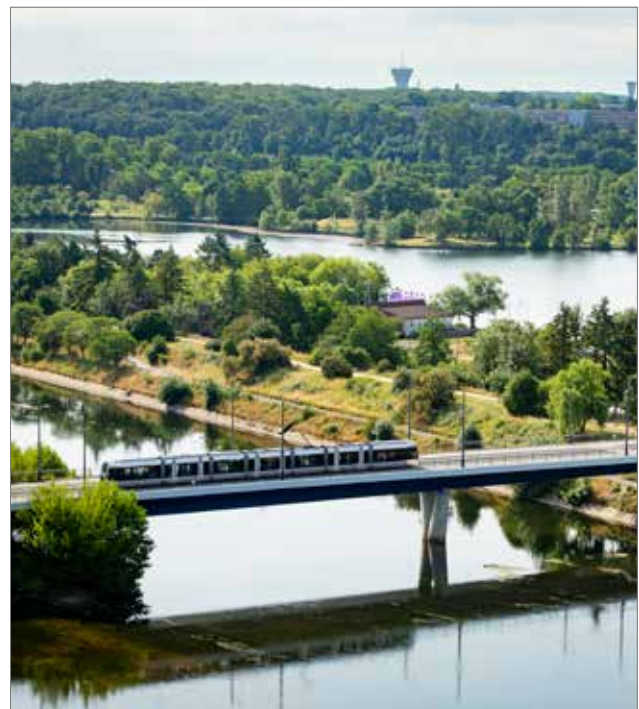
linkedin.com/company/ville-de-tours



Les bords de Loire à vélo

© Ville de Tours - B. Piraudeau

VILLE DE
TOURS

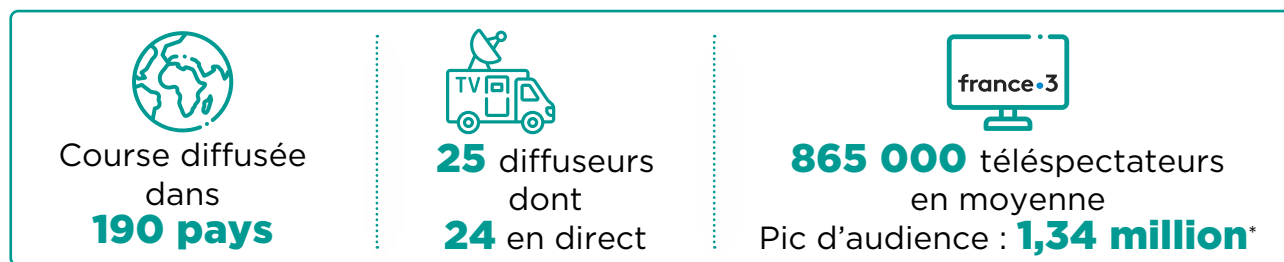


Le tramway dans le quartier des Rives du Cher et le lac de la Bergeonnerie

© Ville de Tours - François Lafite

MÉDIATISATION DE L'ÉPREUVE

SUIVI DE LA COURSE À LA TÉLÉVISION



*en 2022

En direct sur **france•3** et **EUROSPORT**

FRANCE

(•) Direct

France 3 : à partir de 15h15
Eurosport 2 France :
à partir de 15h10

EUROPE

(•) Direct

Eurosport 2 : à partir de 15h10

Autres chaînes

(•) Direct

Belgique : RTBF et VRT
Danemark : TV2
Espagne : Teleduarte
Italie : RAI Sport
Luxembourg : RTL
Norvège : TV2
Pays-Bas : NOS
Pays Basque : ETB
Suisse : SRG SSR

MONDE

(•) Direct / Différé

Afrique subsaharienne : Supersport
Amérique latine : ESPN International
Asie du Sud-Est : Eurosport / GCN
Australie : SBS
Canada : FloBikes
Chine : Zhibo TV
Colombie : Caracol TV
États-Unis : NBC Sports
Japon : J Sports
Moyen-Orient et Afrique du Nord : beIN Sports
Nouvelle-Zélande : SKY Sport

Résumé final

Amérique latine : DirecTV
États-Unis et Amérique latine : GCN

Clip résumé digital

Lanterne Rouge

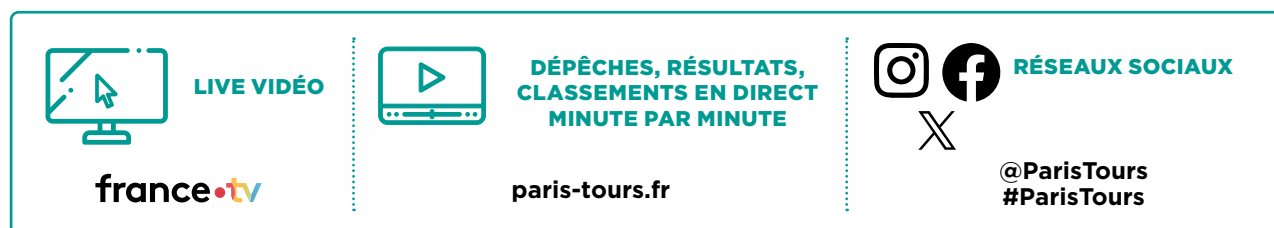
Agences news

AFPTV, Eurovision, Reuters, SNTV

Chaînes news monde

France 24 (en français, anglais et arabe)

SUIVI DE LA COURSE SUR LES PLATEFORMES DIGITALES





RÈGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1. ORGANISATION

PARIS-TOURS, 117^e édition, est organisé par TDF Sport et Amaury Sport Organisation (A.S.O.). La course se dispute dimanche 8 octobre 2023, sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale (UCI), de la Ligue Nationale de Cyclisme (LNC) et de la Fédération Française de Cyclisme (FFC).

ARTICLE 2. PARTICIPATION

PARIS-TOURS est ouvert sur invitation, suivant l'article 2.1.005, aux équipes Worldteams, Proteams et Continentales de l'UCI. Le nombre de coureurs par équipe est limité à 7 au maximum et à 5 au minimum au départ de l'épreuve. Du seul fait de son engagement et/ou de sa participation à l'épreuve, chaque équipe déclare accepter l'intégralité des dispositions du présent règlement particulier et s'engage à les respecter.

ARTICLE 3. CLASSEMENT UCI EUROPE TOUR

PARIS-TOURS est classé en catégorie 1.Pro du calendrier de l'UCI Europe Tour et attribue des points selon l'article 2.10.008 du règlement de l'UCI.

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence d'accueil se tient samedi 7 octobre de 14h30 à 18h30, au :
CONSEIL DEPARTEMENTAL D'EURE-ET-LOIR
Place Châtelet - 28000 CHARTRES
Le retrait des dossards par les responsables d'équipes licenciés se fait de 14h30 à 16h45.
La réunion des directeurs sportifs, en présence des membres du Collège des commissaires, est fixée à 17h00 à la permanence de l'organisation.

ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations course sont émises sur la fréquence 170,1750 MHz.

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par SHIMANO au moyen de 3 voitures et 2 motos techniques.

ARTICLE 7. DÉLAIS D'ARRIVÉE

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des commissaires, en consultation avec l'organisateur.

ARTICLE 8. CLASSEMENT

Le classement individuel au temps sera établi selon l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée.

ARTICLE 9. PRIX

Les prix suivants sont attribués :

Places	Montant du gain attribué	Places	Montant du gain attribué
1 ^{er}	7 515 €	11 ^e	190 €
2 ^e	3 760 €	12 ^e	190 €
3 ^e	1 875 €	13 ^e	190 €
4 ^e	935 €	14 ^e	190 €
5 ^e	745 €	15 ^e	190 €
6 ^e	565 €	16 ^e	190 €
7 ^e	565 €	17 ^e	190 €
8 ^e	375 €	18 ^e	190 €
9 ^e	375 €	19 ^e	190 €
10 ^e	190 €	20 ^e	190 €

Prix de la course..... 18 800 €

Taxe du syndicat et de la reconversion

des coureurs (11,82 %)..... 2 222 €

MONTANT TOTAL DES PRIX

DE PARIS-TOURS..... 21 022 €

ARTICLE 10. PROTOCOLE

À l'issue de l'épreuve, les trois premiers de celle-ci devront se présenter dans un délai de 5 minutes maximum après leur arrivée, au podium protocolaire.

ARTICLE 11. PÉNALITÉS

Le barème des pénalités de l'UCI sera appliqué.

ARTICLE 12. LUTTE CONTRE LE DOPAGE CONTRÔLE ANTIDOPAGE

A.S.O. et chacune des équipes participantes considèrent comme de nécessité absolue le respect scrupuleux des règles et recommandations édictées par les instances compétentes en matière de lutte contre le dopage ainsi que l'obligation d'observer une conduite totalement irréprochable à cet égard. Les équipes participantes s'engagent à appliquer lesdites règles et recommandations et seront pleinement responsables de leur parfait respect par leurs coureurs et plus généralement par tous leurs salariés et prestataires.

Le contrôle antidopage s'effectue sous l'autorité de l'UCI par les officiels désignés, à l'arrivée de l'épreuve, dans le mobil-home de l'organisation.

ARTICLE 13. ENVIRONNEMENT

A.S.O. met en place des zones de collecte destinées à la récupération des déchets. Les coureurs ne peuvent jeter leurs déchets, bidons et tout autre objet que dans ces zones aménagées.

Les coureurs et les suiveurs doivent adopter en toutes circonstances un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement dans le respect des dispositions légales en vigueur.

ARTICLE 14. RÉCUSATION - EXCLUSION

14.1. A.S.O. tient pour essentielle la préservation de son image, de sa réputation et de celles de l'épreuve.

A.S.O. se réserve expressément la faculté de refuser la participation à – ou d'exclure de – l'épreuve, une équipe ou l'un de ses membres, dont la présence serait de nature à porter atteinte à l'image et/ou à la réputation d'A.S.O. et/ou de l'épreuve.

14.2. En outre, A.S.O. pourra récuser ou exclure de l'épreuve une équipe ou l'un de ses membres dans les cas suivants :

- infraction aux règles de l'épreuve, y compris celles concernant la discipline interne à l'épreuve ;
- infraction grave à la loi française ;
- acte de vandalisme perpétré en course ou hors course ;
- tenue indécente ou comportement inconvenant ;
- tout autre acte ou fait qui serait de nature à porter atteinte à l'image et/ou à la réputation d'A.S.O. et/ou de l'épreuve.

14.3. Le droit de récusation ou d'exclusion visé aux articles 14.1 et 14.2 ci-dessus s'exercera dans les conditions suivantes :

a) A.S.O. avisera l'équipe de sa décision par écrit, notifiée soit par lettre recommandée avec accusé de réception, soit par lettre remise en mains propres avec reçu, soit par télécopie ou par e-mail. Cette lettre devra :

- spécifier si la récusation ou l'exclusion est liée à la présence de l'ensemble de l'équipe ou à la présence de certain(s) de ses membres nommément désigné(s) ;
- préciser que, dans le cas où la récusation ou l'exclusion serait liée à la présence de tel(s) de ses membres nommément désigné(s), l'équipe devra, en sa qualité d'employeur, le ou les retirer de son effectif pour l'épreuve ou, à défaut, renoncer de plein droit à toute participation de l'ensemble de l'équipe à l'épreuve ;
- indiquer les motifs sur lesquels elle se fonde ;
- mentionner que, pour contester cette décision, l'équipe disposera d'un délai de 24 (vingt-quatre) heures à compter de la réception de la lettre de récusation ou d'exclusion pour saisir le Tribunal arbitral du sport (« TAS ») à Lausanne ; qu'à défaut, l'équipe sera réputée avoir définitivement accepté la récusation ou l'exclusion.

b) S'il est saisi d'un appel par l'équipe, le TAS désignera aussitôt un arbitre unique dans le cadre d'une procédure accélérée en application du règlement de procédure du TAS. Après

avoir appelé chaque partie à développer ses moyens, l'arbitre décidera, dans les délais imposés par l'urgence, s'il y a lieu de récuser ou d'exclure l'ensemble de l'équipe ou tel(s) de ses membres.

La langue de l'arbitrage sera le français.

L'arbitre tranchera le litige conformément aux règles de droit français.

La sentence arbitrale ne pourra faire l'objet d'aucun recours.

ARTICLE 15. DROIT À L'IMAGE

Afin de permettre la diffusion et la promotion de PARIS-TOURS la plus large possible, chaque groupe sportif, et, en conséquence, chacun des coureurs qui le composent, reconnaît que sa participation à l'épreuve autorise l'organisateur et ses ayants droit ou ayants cause à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses nom, voix, image, biographie et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre de PARIS-TOURS de même que la/les marque(s) de ses équipementiers et sponsors, sous toute forme, sur tout support existant ou à venir, en tout format, pour toute communication au public dans le monde entier, pour tout usage y compris à des fins publicitaires et/ou commerciales sans aucune limitation autre que celles visées ci-après, et pour toute la durée de la protection actuellement accordée à ces exploitations par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Cependant, l'organisateur, lorsqu'il autorisera un tiers à utiliser des images de l'épreuve à des fins publicitaires ou promotionnelles, n'autorisera pas ce tiers à utiliser le nom, la voix, l'image, la biographie ou la prestation sportive d'un coureur non plus que la marque de son sponsor ou équipementier en vue d'une association directe ou indirecte entre ce coureur, la marque de son sponsor ou équipementier et le produit, le service, la marque ou le nom commercial dudit tiers sans l'autorisation expresse du coureur, sponsor ou équipementier concerné.

De même, à l'exception des livres, livres photos, BD, sous toute forme d'édition, des vidéo-cassettes, CD-ROM, DVD ou plus généralement de tous vidéogrammes ou vidéodisques, sur quelque support et format que ce soit dont le sujet porte en tout ou en partie sur PARIS-TOURS, des posters, affiches, carnets de route, carnets de signatures, cartes, programmes officiels relatifs à PARIS-TOURS, l'organisateur n'exploitera et n'autorisera pas l'exploitation de l'image individuelle d'un coureur dans le cadre de la commercialisation de produits dérivés dits de merchandising.

ARTICLE 16. PARIS SPORTIFS

Afin de prévenir tout risque de conflits d'intérêts, les équipes et chacun de leurs membres (concurrentes, personnelles d'encadrement, entraîneurs, médecins...), ont l'obligation de ne pas engager, à titre personnel, directement ou par personne interposée, des mises sur des paris sportifs portant sur Paris-Tours. Pour la même raison, les équipes et chacun de leurs membres (concurrentes, personnels d'encadrement, entraîneurs, médecins...), s'engagent à ne pas communiquer à des tiers des informations privilégiées obtenues à l'occasion de leur profession, de leurs fonctions ou encore de leur participation à Paris-Tours et qui sont inconnues du public. En cas de violation des dispositions du présent article, A.S.O. pourra exclure de l'épreuve l'équipe contrevenante ou l'un de ses membres en application de l'article 14 du présent règlement, sans préjudice de tous ses autres droits et actions.

ARTICLE 17.

Le présent règlement a été rédigé en langue française qui fera foi en cas de difficulté d'interprétation de ses termes dans une autre langue.

OFFICIELS

DIRECTION

Directeur du Cyclisme : Christian Prudhomme

COMPÉTITIONS

Directeur de l'épreuve : Franck Perque

Régulateur : Stéphane Chanteur

Permanence : Adeline Le Gouvellec

Speaker : Marion Héroult-Garnier

Responsable sécurité : Franck Perque - Tél. : + 33(0)6 08 88 74 04

COMMISSARIAT GÉNÉRAL

Départ : Guy Méar

Arrivée : Stéphane Boury, Morgan Bourdelle

COLLÈGE DES COMMISSAIRES

Président du Jury : Jacky Verdenet (UCI, Fra)

Membres du Jury : Gabriel Berthelot (FFC), Jérôme Lappartient (FFC)

Juge à l'arrivée : Roger Huard (FFC)

Commissaires à moto : Claude Godin (FFC), Stéphane Lavignac (FFC)

SERVICE MÉDICAL

Franc Mengelle, Romain Brune, Ambroise Foubert

LOGISTIQUE

Parc automobile : Manuel Roriz

LÉGENDE

 Point de passage obligé

 Accueil invités

 Podium signature

 Départ fictif

 Départ réel

 Ravitaillement

 Zone de collecte

 Côte

 Chemin de vigne

 Dernier kilomètre

 Arrivée

 Permanence

 Centre de presse

 Zone technique

 Quartier coureurs

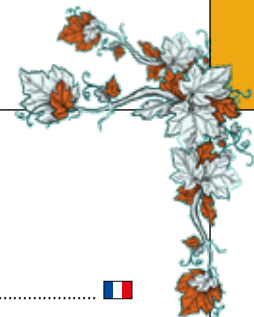
 Parking équipes

 Parking officiels

 Parking presse

 Parking invités





ÉQUIPES

N1

AG2R CITROEN U23 TEAM	FR
AMICALE CYCLISTE BISONTINE	FR
AVC AIX-EN-PROVENCE	FR
BOURG AIN CYCLISME	FR
CC ETUPES LE DOUBS PAYS DE MONTBÉLIARD	FR
CRE'ACTUEL - MARIE MORIN - U22	FR
DINAN SPORT CYCLING	FR
ESPOIR CYCLISTE SAINT-ETIENNE LOIRE	FR
GUIDON CHALETTOIS	FR
MORBIHAN FYBOLIA GOA	FR
SCO DIJON-TEAM MATÉRIEL-VÉLO.COM	FR
SOJASUN ESPOIR-ACNC	FR
TEAM U CHARENTE-MARITIME	FR
VCP LOUDÉAC	FR
VC ROUEN 76	FR
VC VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS	FR
VENDÉE U PAYS DE LA LOIRE	FR

COMITÉ RÉGIONAL

NOUVELLE AQUITAINE	FR
--------------------------	----

AUTRES STRUCTURES

BINGOAL WB DEVELOPMENT TEAM	BE
CIRCUS-RE UZ-TECHNORD	BE
DEVELOPMENT TEAM DSM-FIRMENICH	DE
EFC -L&R -VAN MOSSEL U23	BE
GROUPAMA FDJ CONTINENTAL	FR
ISRAEL-PREMIER TECH ACADEMY	IL
JUMBO-VISMA DEVELOPMENT TEAM	NL
LOTTO DSTNY DEVELOPMENT TEAM	BE
METEC-SOLARWATT	NL
RAD-NET OSSWALD	DE
SOUDAL QUICK-STEP DEVO TEAM	BE
TEAM COLPACK BALLAN	IT
TEAM IBT-BH CARL RAS	DK
TEAM LOTTO-KERN HAUS	DE
TUDOR PRO CYCLING TEAM	CH
UNO-X DARE DEVELOPMENT TEAM	DK

PERMANENCE DE DÉPART

Samedi 7 octobre

De 16h30 à 18h00
Hôpital Henri Ey
32, rue de la Grève - 28800 Bonneval

Ouverture de la permanence et distribution des pièces officielles : de 16h30 à 18h00

Dimanche 8 octobre

Hôpital Henri Ey
32, rue de la Grève - 28800 Bonneval
Ouverture de la permanence : à partir de 8h00
Distribution des pièces officielles : de 8h00 à 9h00
Réunion des directeurs sportifs : 9h15

Téléphone

Permanence sportive : + 33 (0)7 86 54 40 67
Numéro valable durant toute l'épreuve



© A.S.O. - T. Esnault

▶ BONNEVAL

Envie de vous mettre au vert le temps d'un week-end ? Prenez la direction de Bonneval, petite commune du sud de l'Eure-et-Loir, ville phare de la Communauté de communes du Bonnevalais. La cité médiévale, ancrée au bord du Loir depuis près de douze siècles, s'épanouit en limite de la plaine de Beauce et du Perche-Gouët, à mi-chemin entre Paris et les châteaux de la Loire.

Vous vous laisserez séduire par la richesse de son patrimoine historique, l'abbaye Saint-Florentin fondée en 857, la porte Saint-Roch du XIII^e siècle ou encore la tour du Roi du XIII^e siècle également ; sans oublier ses belles demeures des siècles passés, ses vestiges de l'enceinte médiévale et ses nombreux lavoirs.

Vous profiterez de cette véritable oasis en pleine campagne, qui offre une bulle de détente au fil du Loir.

D'avril à septembre, prenez votre billet en partance pour Venise... ou plutôt la « Petite Venise de Beauce ». Vous embarquerez à bord de petites embarcations électriques que vous piloterez vous-même.

Bonneval la romantique

Une galerie à ciel ouvert et son panel d'illuminations et de mises en lumières avec des créations uniques développées en 7 scénographies, 7 gobos (images fixes) et 5 tableaux fluorescents - nouveauté de 2023 - sont à découvrir lors d'un parcours pédestre ou en bateau tous les samedis soirs.

Bonneval est aussi une ville tournée vers le sport avec ses infrastructures et ses 25 associations sportives qui comptent plus de 2 000 licenciés.

C'est donc avec enthousiasme que Bonneval accueille une nouvelle fois les futurs champions du cyclisme mondial qui s'élanceront pour la classique Paris-Tours Espoirs en attendant le passage de la flamme olympique dimanche 7 juillet 2024 !

ville-bonneval.eu

facebook.com/bonneval28

facebook.com/tourismedubonnevalais



Le Pont de la Grève et la Maison du cheval blanc

© Maud Méhaye

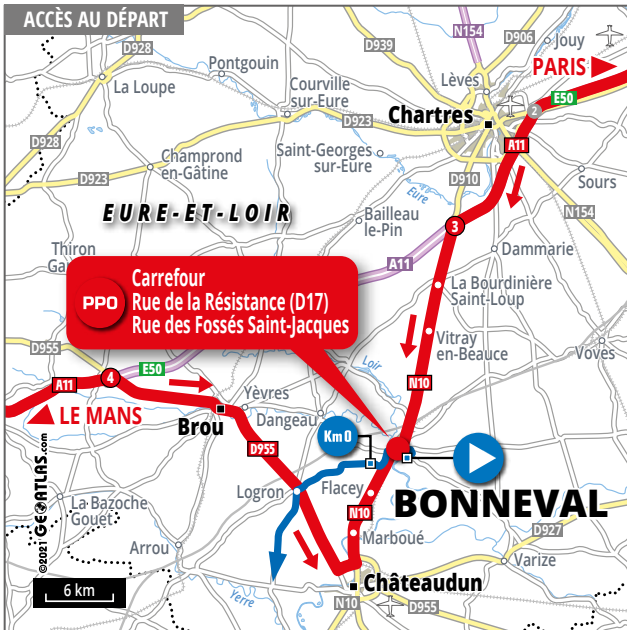


Maison Albert Sidoisne

© Dorothee Casselin



ACCÈS ET DÉPART



Rassemblement de départ : place de la Grève
Signature : de 10h00 à 11h15
Appel : 11h20

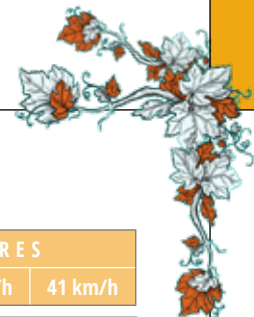
Départ fictif : 11h25 par la rue des Fossés Hérisson, rue Saint-Sauveur, rue de Chartres, rue de la Résistance, D27, D272, GUIBERT

Départ réel : 11h35 sur la D17, à 4,1 km du lieu de rassemblement



ITINÉRAIRE HORAIRE

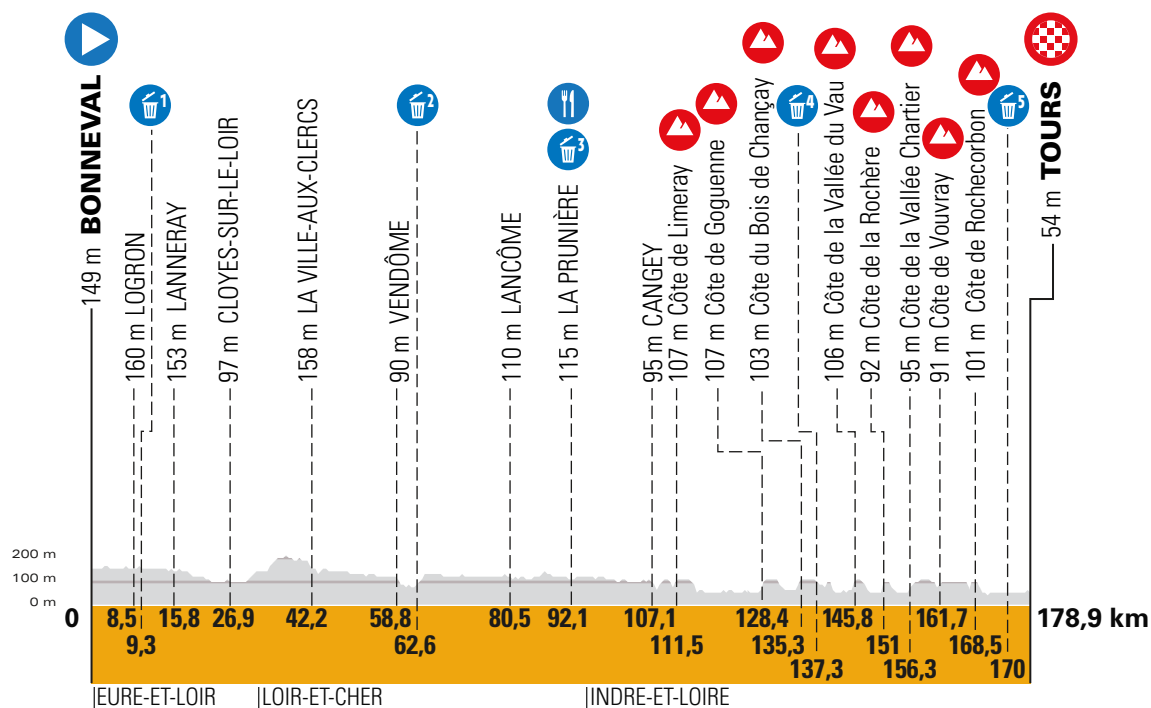
KILOMÈTRES		PARIS-TOURS ESPOIRS			HORAIRES		
À parcourir	Parcourus				45 km/h	43 km/h	41 km/h
<i>EURE-ET-LOIR (28)</i>							
		VC	BONNEVAL (VC-D27-D17)		11:25	11:25	11:25
178.9	0	D17	BONNEVAL		11:35	11:35	11:35
170.4	8.5		LOGRON (D17-D23)		11:46	11:47	11:47
169.6	9.3	D23	Zone de collecte		11:47	11:48	11:49
163.1	15.8		LANNERAY		11:56	11:57	11:58
161.1	17.8		Touchémont (D23-D927-D23)		11:59	12:00	12:01
155.6	23.3		SAINT-HILAIRE-SUR-YERRE		12:06	12:07	12:09
154.4	24.5		MONTIGNY-LE-GANNELON		12:08	12:09	12:11
152	26.9		CLOYES-SUR-LE-LOIR (D23-D35-D8 1)		12:11	12:12	12:14
149.1	29.8	D8 1	La Petite Campagne		12:15	12:17	12:19
<i>LOIR-ET-CHEER (41)</i>							
144.5	34.4	D24	L'Estriverde (FONTAINE-RAOUL)		12:21	12:23	12:25
136.7	42.2		LA VILLE-AUX-CLERCS (D24-D12-D141)		12:31	12:34	12:37
132.3	46.6	D141	Carrefour D141-D357-D141		12:37	12:40	12:43
129.7	49.2		Carrefour D141-D141 A		12:41	12:44	12:47
129.3	49.6	D141 A	RAHART (D141 A-C4)		12:41	12:44	12:48
127.4	51.5	C4	Espéreuse (C4-C9)		12:44	12:47	12:50
126.1	52.8	C9	Carrefour C9-D36		12:45	12:49	12:52
124.3	54.6		La Jousselinière		12:48	12:51	12:55
121.3	57.6	D36	SAINT-OUEN (D36-VC-C5)		12:52	12:55	12:59
120.1	58.8	C5	VENDÔME (C5-VC-D957 A-VC-D16)		12:53	12:57	13:01
118.9	60		Passage à niveau n° 127		12:55	12:59	13:03
116.3	62.6		Zone de collecte		12:58	13:02	13:06
111.8	67.1	D16	SAINTE-ANNE		13:04	13:09	13:13
108.7	70.2		CRUCHERAY		13:08	13:13	13:18
101.9	77		PRAY		13:18	13:22	13:28
98.4	80.5		LANCÔME		13:22	13:27	13:33
95.5	83.4		Villeneuve		13:26	13:31	13:37
94.9	84		FRANÇAY (D16-D108)		13:27	13:32	13:38
93.2	85.7	D108	HERBAULT (D108-D766-D107)		13:29	13:34	13:40
88.1	90.8	D107	SANTENAY		13:36	13:42	13:48
86.8	92.1		LA PRUNIERE		13:38	13:44	13:50
<i>INDRE-ET-LOIRE (37)</i>							
80.7	98.2	D55	DAME-MARIE-LES-BOIS (D55-D74)		13:46	13:52	13:59
75.7	103.2	D74	Fleuray		13:53	13:59	14:06
71.8	107.1		CANGÉY (D74-VC-C12)		13:58	14:04	14:12
69.3	109.6	C12	Carrefour C12-VC		14:01	14:08	14:15
68.9	110	VC	LIMERAY (VC-D201-C9-VC-C14-D31)		14:02	14:08	14:16
67.4	111.5	C9	Côte de Limeray		14:04	14:11	14:18
67.1	111.8		Début du chemin de vigne de Limeray		14:04	14:11	14:19
65.9	113		Fin de chemin de vigne (900 m)		14:06	14:13	14:20
63.6	115.3	D31	Carrefour D31-D1		14:09	14:16	14:24
62.7	116.2	D1	POCÉ-SUR-CISSE (D1-VC-D431)		14:10	14:17	14:25
61.5	117.4		Début du chemin de vigne de Pocé-sur-Cisse		14:11	14:19	14:27
60.1	118.8		Fin de chemin de vigne (1 100 m)		14:13	14:21	14:29
59.1	119.8	D431	AMBOISE (D431-D952)		14:15	14:22	14:30
57	121.9	D952	Carrefour D952-D5		14:17	14:25	14:33
55.7	123.2	D5	NAZELLES-NÉGRON (D5-D1)		14:19	14:27	14:35
53.3	125.6	D1	La Bardouillère		14:22	14:30	14:39
51.3	127.6		Carrefour D1-VC		14:25	14:33	14:42
50.5	128.4	VC	Côte de Gouguenne		14:26	14:34	14:43
50.5	128.4		Début du chemin de vigne de la Grosse Pierre		14:26	14:34	14:43
49	129.9		Fin de chemin de vigne (1 500 m)		14:28	14:36	14:45
47.1	131.8	C136	Vallée de Raye (C136-D79)		14:31	14:39	14:48
46.3	132.6	D79	Carrefour D79-VC		14:32	14:40	14:49
46.2	132.7		Début du chemin de vigne du Château de Valmer		14:32	14:40	14:49
45.8	133.1		Fin de chemin de vigne (500 m)		14:32	14:41	14:50
44.7	134.2		CHANÇAY		14:34	14:42	14:51
43.6	135.3		Côte du Bois de Chançay		14:35	14:44	14:53
43.1	135.8		Début du chemin de vigne de Chançay à Reugny		14:36	14:44	14:54
42.6	136.3		REUGNY		14:37	14:45	14:54
42.1	136.8		Fin de chemin de vigne (900 m)		14:37	14:46	14:55
41.6	137.3		Zone de collecte		14:38	14:46	14:56
41.1	137.8		La Galinière		14:39	14:47	14:57



ITINÉRAIRE HORAIRE

KILOMÈTRES		PARIS-TOURS ESPOIRS			HORAIRES		
À parcourir	Parcourus			45 km/h	43 km/h	41 km/h	
40.2	138.7		Vallée de Cousse	14:40	14:48	14:58	
39.1	139.8		Carrefour VC-D62-D76	14:41	14:50	15:00	
36.7	142.2	D76	Carrefour D76-VC	14:45	14:53	15:03	
36.6	142.3	VC	VERNOU-SUR-BRENNE	14:45	14:53	15:03	
34.2	144.7		Vallée du Vau	14:48	14:57	15:07	
33.1	145.8		Côte de la Vallée du Vau	14:49	14:58	15:08	
32.9	146		Début du chemin de vigne de Noizay	14:50	14:59	15:09	
32.4	146.5		Fin de chemin de vigne (600 m)	14:50	14:59	15:09	
31.6	147.3	D78	NOIZAY (D78-D1-D78)	14:51	15:00	15:10	
30.2	148.7		Carrefour D78-VC à droite	14:53	15:02	15:13	
30.1	148.8		Début du chemin de vigne des Épinettes	14:53	15:03	15:13	
28.9	150		Fin de chemin de vigne (1 200 m)	14:55	15:04	15:14	
27.9	151	VC	Côte de la Rochère	14:56	15:06	15:16	
27.9	151		Début du chemin de vigne de Vernou	14:56	15:06	15:16	
27	151.9		Fin de chemin de vigne (900 m)	14:57	15:07	15:17	
26.8	152.1		VERNOU-SUR-BRENNE (VC-D1-D46)	14:58	15:07	15:17	
23.3	155.6	D46	Carrefour D46-VC	15:02	15:12	15:23	
22.6	156.3	VC	Côte de la Vallée Chartier	15:03	15:13	15:24	
22.4	156.5		Début du chemin de vigne du Peu Morier	15:04	15:13	15:24	
20.8	158.1		Fin de chemin de vigne (1 600 m)	15:06	15:16	15:26	
17.9	161		VOUVRAY (VC-D47-VC)	15:10	15:20	15:31	
17.2	161.7		Côte de Vouvray	15:11	15:21	15:32	
14.1	164.8		ROCHECORBON (VC-D77-VC)	15:15	15:25	15:36	
13.8	165.1		Début du chemin de vigne de Rochecorbon	15:15	15:25	15:37	
13	165.9		Fin de chemin de vigne (800 m)	15:16	15:26	15:38	
10.4	168.5		Côte de Rochecorbon	15:20	15:30	15:41	
9.8	169.1		La Cholterie	15:20	15:31	15:42	
9.1	169.8		Saint-Georges (VC-D952)	15:21	15:32	15:43	
8.9	170	D952	Zone de collecte	15:22	15:32	15:44	
8.4	170.5		TOURS	15:22	15:33	15:44	
4.9	174		SAINT-CYR-SUR-LOIRE (D952-VC)	15:27	15:38	15:50	
4.1	174.8	VC	TOURS (VC-D751-VC) (entrée)	15:28	15:39	15:51	
0	178.9		TOURS (avenue de Grammont)	15:34	15:45	15:57	

PROFIL



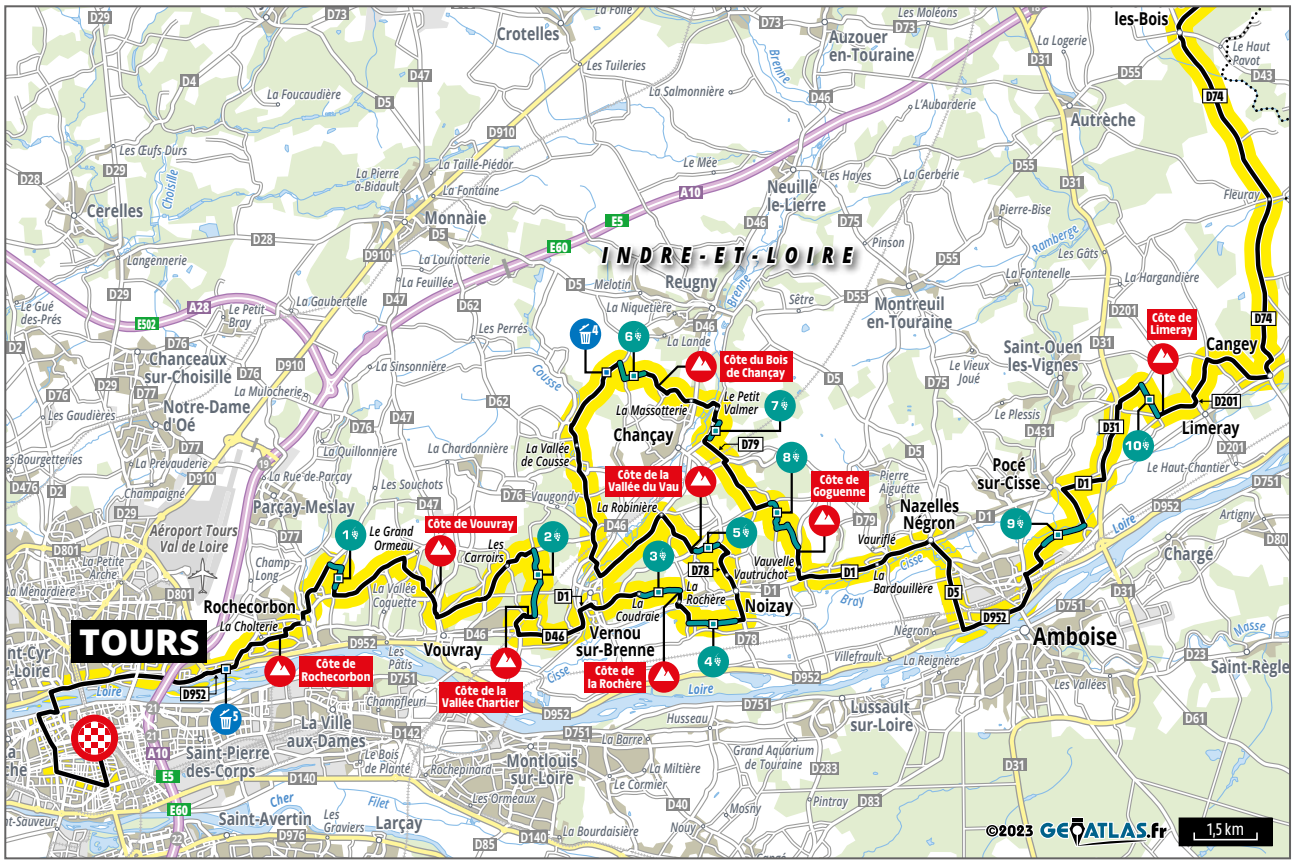
BONNEVAL (28) > TOURS (37)

DIMANCHE 8 OCTOBRE

PARIS-TOURS ESPOIRS



CHEMINS DE VIGNE



CHEMIN	KILOMÉTRAGE	LIEU	LONGUEUR
10	111,8	Limeray	0,9
9	117,4	Pocé-sur-Cisse	1,1
8	128,4	Grosse Pierre	1,5
7	132,7	Château de Valmer	0,5
6	135,8	de Chançay à Reugny	0,9
5	146	Noizay	0,6
4	148,8	Épinettes	1,2
3	151	Vernou	0,9
2	156,5	Peu Morier	1,6
1	165,1	Rochecharbon	0,8
DISTANCE TOTALE DES CHEMINS DE VIGNE			10 KM

DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE

Arrivée : avenue de Grammont, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 800 mètres

Largeur : 6 mètres

Contrôle antidopage : mobil-home de l'organisation situé à proximité de l'arrivée

Quartier coureurs : Palais des Sports de Tours
1, boulevard de-Lattre-de-Tassigny

Parking équipes : rue du Hallebardier

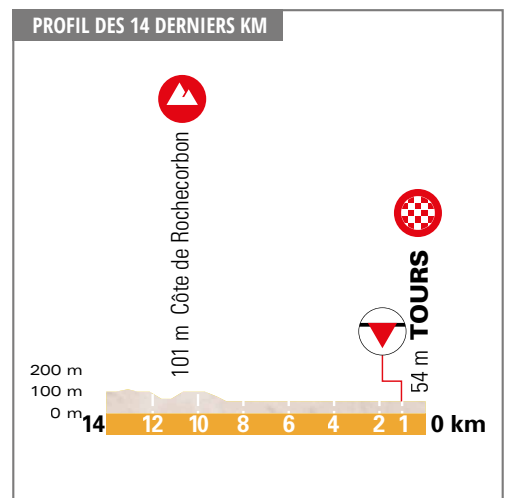
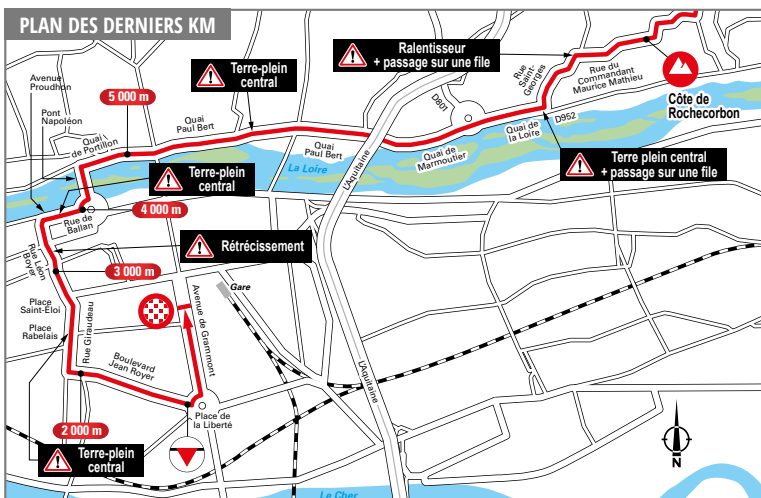
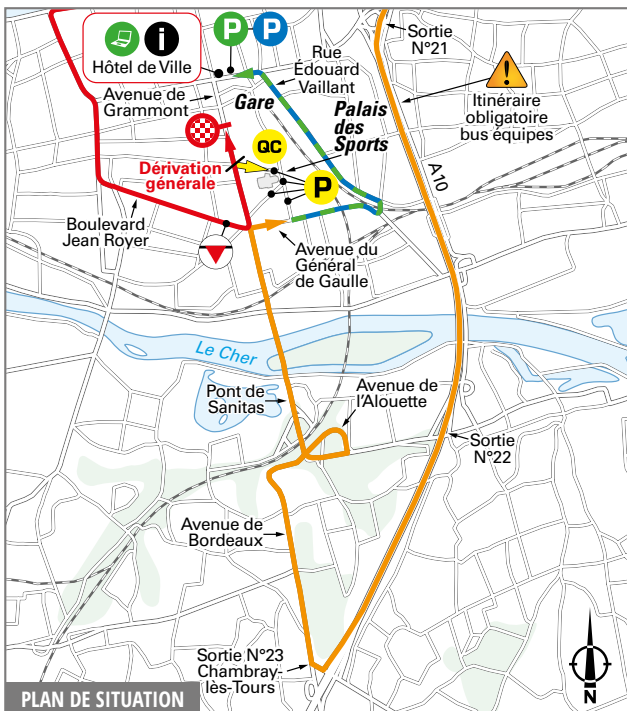
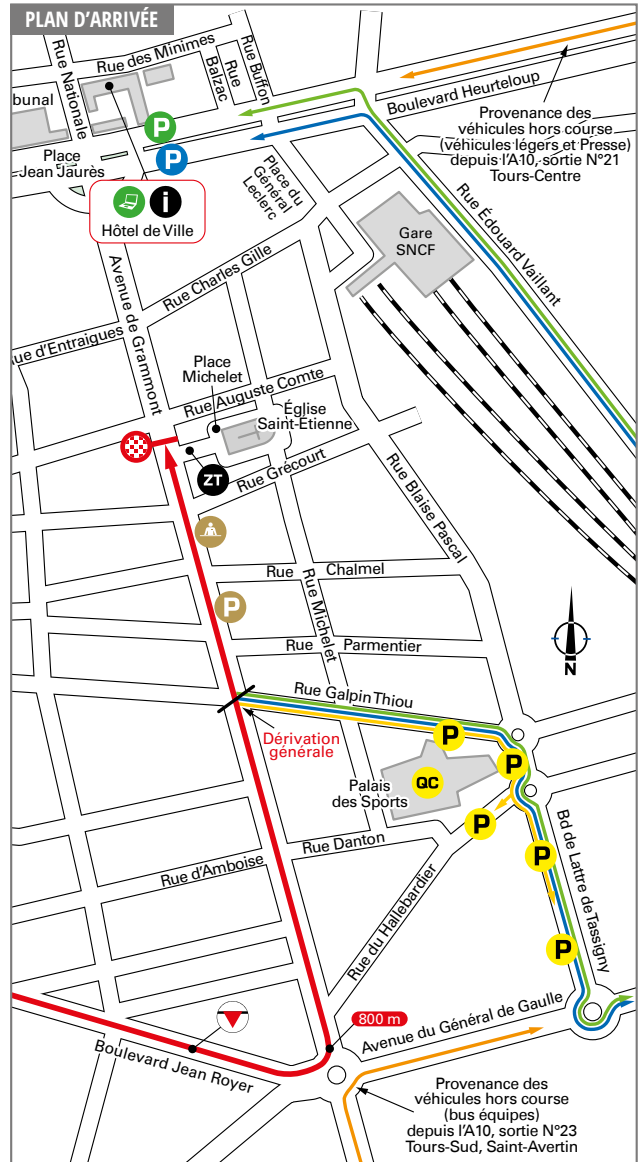
Permanence - centre de presse :

Hôtel de ville de Tours

Salle des Mariages - 2^e étage

1, rue des Minimes - 37000 Tours

Distance de l'arrivée : 400 mètres



RÈGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1. ORGANISATION

PARIS-TOURS ESPOIRS, 81^e édition, classe ME 1.2. (U 23), épreuve cycliste internationale en ligne, est organisé par Amaury Sport Organisation (A.S.O.) sous l'égide du Club TDF Sport et sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale (UCI) et de la Fédération Française de Cyclisme (FFC). L'épreuve se déroule dimanche 8 octobre 2023.

ARTICLE 2. PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux équipes continentales UCI, à des sélections nationales, à des structures nationales (clubs), à des sélections régionales ainsi qu'aux clubs de la division nationale selon les règlements de l'UCI et de la FFC.

La participation est limitée à 5 coureurs maximum par équipe.

ARTICLE 3. CLASSEMENT UCI EUROPE TOUR

Conformément à l'article 2.10.018 du règlement de l'UCI, PARIS-TOURS ESPOIRS compte pour le classement UCI Europe Tour. Les points suivants sont attribués aux 10 premiers : 30, 25, 20, 15, 10, 5, 3, 1, 1 et 1 point.

ARTICLE 4. PERMANENCE

Les dossards et les plaques de cadre sont remis à chaque responsable d'équipe, sur présentation des licences à la permanence de départ :

Hôpital Henri Ey

32, rue de la Grève - 28800 Bonneval

Samedi 7 octobre de 16h30 à 18h00

Et dimanche 8 octobre de 8h00 à 9h00.

La réunion des responsables d'équipes a lieu dimanche 8 octobre à 9h15 à la permanence.

ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations course sont émises sur la fréquence 163,4875 MHz.

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par Shimano. Le service est assuré au moyen de 2 voitures techniques et 2 motos.

ARTICLE 7. DÉLAIS D'ÉLIMINATION

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement.

ARTICLE 8 : PROTOCOLE

Les trois premiers de l'épreuve doivent se présenter au protocole.

ARTICLE 9. PRIX

Les prix de la course sont les suivants :

Places	Montant du gain attribué
1 ^{er}	2 425 €
2 ^e	1 210 €
3 ^e	610 €
4 ^e	305 €
5 ^e	240 €
6 ^e	180 €
7 ^e	180 €
8 ^e	120 €
9 ^e	120 €
10 ^e	60 €
11 ^e	60 €
12 ^e	60 €
13 ^e	60 €
14 ^e	60 €
15 ^e	60 €
16 ^e	60 €
17 ^e	60 €
18 ^e	60 €
19 ^e	60 €
20 ^e	60 €

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de 6 050 €.

ARTICLE 10. ARBITRAGE

Le fait d'être engagé implique que chaque coureur a pris connaissance du présent règlement et qu'il en accepte toutes les clauses. Pour les cas non prévus dans le présent règlement, il est fait appel à l'arbitrage des membres du Jury des commissaires dans le cadre des règlements généraux de l'UCI et de la FFC.

ARTICLE 11. LUTTE CONTRE LE DOPAGE CONTRÔLE ANTIDOPAGE

A.S.O. et chacune des équipes participantes considèrent comme de nécessité absolue le respect scrupuleux des règles et recommandations édictées par les instances compétentes en matière de lutte contre le dopage ainsi que l'obligation d'observer une conduite totalement irréprochable à cet égard. Les équipes participantes s'engagent à appliquer lesdites règles et recommandations et seront pleinement responsables de leur parfait respect par leurs coureurs et plus généralement par tous leurs salariés et prestataires.

Le contrôle antidopage s'effectue sous l'autorité de l'UCI par les officiels désignés, à l'arrivée de l'épreuve, dans le mobil-home de l'organisation.

ARTICLE 12. PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

ARTICLE 13 ENVIRONNEMENT

A.S.O. met en place des zones de collecte destinées à la récupération des déchets. Les coureurs ne peuvent jeter leurs déchets, bidons et tout autre objet que dans ces zones aménagées.

Les coureurs et les suiveurs doivent adopter en toutes circonstances un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement dans le respect des dispositions légales en vigueur.

ARTICLE 14

Le présent règlement a été rédigé en langue française qui fera foi en cas de difficulté d'interprétation de ses termes dans une autre langue.



OFFICIELS

DIRECTION

Directeur du Cyclisme :

Christian Prudhomme

COMPÉTITIONS

Directeur de l'épreuve : Bernard Machefer

Permanence : Marie-Noëlle Féron

PERMANENCE SPORTIVE

+ 33 (0)6 07 30 22 47

Numéro valable durant toute l'épreuve



FORMULE

Tournoi de vitesse sur route, sur 800 mètres (avenue de Grammont) à TOURS (37).

PROGRAMME

11h15	Cadettes	séries (3 x 3')
11h30	Cadets	séries (3 x 3')
11h45	Juniors filles	séries (3 x 3')
12h00	Juniors garçons	séries (3 x 3')
12h15	Cadettes	repêchage
12h18	Cadets	repêchage
12h22	Juniors filles	repêchage
12h25	Juniors garçons	repêchage
12h35	Cadettes	1/4 de finale (4 x 3')
12h50	Cadets	1/4 de finale (4 x 3')
13h05	Juniors filles	1/4 de finale (4 x 3')
13h20	Juniors garçons	1/4 de finale (4 x 3')
13h35	Cadettes	1/2 finales (2 x 3')
13h45	Cadets	1/2 finales (2 x 3')

13h55	Juniors filles	1/2 finales (2 x 3')
14h05	Juniors garçons	1/2 finales (2 x 3')
14h15	Cadettes	Finale places de 7 à 12
14h20	Cadets	Finale places de 7 à 12
14h25	Juniors filles	Finale places de 7 à 12
14h30	Juniors garçons	Finale places de 7 à 12
14h35	Cadettes	Finale places de 1 à 6
14h40	Cadets	Finale places de 1 à 6
14h45	Juniors filles	Finale places de 1 à 6
14h50	Juniors garçons	Finale places de 1 à 6
14h55	Cérémonie protocolaire	
15h10	Fin de la manifestation	
15h40	Arrivée de Paris-Tours Espoirs	
16h50	Arrivée de Paris-Tours Élite	

Ce programme pourra être modifié en fonction du déroulement de Paris-Tours Élite et Paris-Tours Espoirs.

ÉQUIPES

COMITÉS RÉGIONAUX

BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
CENTRE VAL DE LOIRE 1
CENTRE VAL DE LOIRE 2
NORMANDIE
PAYS DE LA LOIRE

COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

FINISTÈRE
GIRONDE
ILLE-ET-VILAINE
INDRE-ET-LOIRE
ISÈRE
LOIRET
LOT-ET-GARONNE

MAINE-ET-LOIRE
MANCHE
MAYENNE
MORBIHAN
NORD
ORNE
VENDÉE



PERMANENCE DE DÉPART

Dimanche 8 octobre

Centre municipal des Sports
1, boulevard du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
37000 TOURS (à proximité de l'avenue de Grammont)

Distribution des dossards : 9h00 - 9h45
Réunion des directeurs sportifs : 10h00
Quartier coureurs : Centre municipal des Sports
Classements : Hôtel de ville de Tours

RÈGLEMENT PARTICULIER

Article 1. Organisation

Le 29^e Kilomètre de Paris-Tours est organisé par Amaury Sport Organisation (A.S.O.), sous l'égide du club TDF Sport, en collaboration avec le Comité départemental d'Indre-et-Loire. Il se dispute dimanche 8 octobre 2023 à Tours, avenue de Grammont, dans le Comité Centre Val de Loire.

Article 2. Type d'épreuve

L'épreuve est ouverte à des sélections régionales ou départementales. Chaque équipe est composée de 1 cadette et 1 cadet et de 1 junior filles et 1 junior garçons licenciés dans la région ou le département. Toute équipe incomplète se verra refuser le départ.

Chaque participant portera obligatoirement les couleurs de son comité régional ou départemental. Tous les champions du monde ou champions de France route ou piste porteront, quant à eux, leurs maillots distinctifs. Le vélo de route est obligatoire. Roues lenticulaires et roues à bâtons autorisées.

Article 3. Formule

L'épreuve se déroule selon la formule du Tournoi de vitesse, sur la distance de 800 mètres.

Séries

• 3 séries de 6 coureurs/coureuses, qualifiant les 4 premiers/premières.

Repêchage

• 1 série de 6 coureurs/coureuses, qualifiant les 4 premiers/premières.

1/4 de finale

• 4 séries de 4 coureurs/coureuses, qualifiant les 3 premiers/premières.

1/2 finales

• 2 demi-finales de 6 coureurs/coureuses, qualifiant les 3 premiers/premières pour la finale de 1 à 6 et les 3 derniers/dernières pour la finale de 7 à 12.

Finales

• places de 7 à 12
• places de 1 à 6

Article 4. Permanence

La permanence de départ se tient dimanche 8 octobre au Centre municipal des Sports – 1, boulevard du Maréchal de-Lattre-de-Tassigny, à Tours, à partir de 9h.

Les dossards seront remis aux coureurs de 9h à 9h45.

La réunion des directeurs sportifs est fixée à 10h00 à la permanence.

Le départ de la première série se fera à 11h15.

Le quartier coureurs est situé au Centre municipal des sports.

Article 5. Classement et prix

Un classement final par équipes sera établi par addition des places de chaque coureur. En cas d'égalité au classement final par équipes, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. la meilleure cadette
2. le meilleur cadet
3. la meilleure junior fille
4. le meilleur junior garçon

Les prix attribués sont les suivants :

1 ^{re} équipe	320 €
2 ^e équipe	240 €
3 ^e équipe	160 €
4 ^e équipe	120 €
5 ^e équipe	80 €
6 ^e équipe	80 €

Soit au total : 1 000 €

Article 6. Protocole

L'équipe victorieuse du classement final ainsi que les 3 premiers/premières du classement individuel des séries cadettes et cadets et des séries juniors filles et garçons devront se présenter à la cérémonie protocolaire.

L'équipe victorieuse recevra le Trophée James Berland.

Article 7. Arbitrage

Le fait d'être engagé implique que chaque coureur a pris connaissance du présent règlement et qu'il en accepte toutes les clauses. Pour les cas non prévus dans le présent règlement, il est fait appel à l'arbitrage des commissaires.



TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE • PARTENAIRE MAJEUR

Tours Métropole Val de Loire renouvelle cette année encore son partenariat avec A.S.O., organisateur de Paris-Tours, la « Classique des feuilles mortes » comme on la baptise parfois. Ce soutien s'inscrit pleinement dans notre politique volontariste de développer les mobilités douces au cœur desquelles la pratique du vélo tient une place toute particulière. Ainsi, le Conseil Métropolitain a voté un ambitieux schéma de pistes cyclables de plus de 350 km. Ne manquons pas ce rendez-vous sportif international et venons nombreux encourager ces coureurs qui, avant de franchir la ligne d'arrivée sur l'avenue de Grammont, auront emprunté des chemins de vignes sur la commune de Rochecorbon, clin d'œil à notre terroir. Je vous souhaite une très belle journée en participant à cette grande fête populaire.

Frédéric Augis – Président de Tours Métropole Val de Loire

tours-metropole.fr



LCL • PARTENAIRE OFFICIEL

Fidèle à ses engagements, LCL est présent sur le Tour de France depuis 1981. LCL renforce sa présence tout au long de l'année grâce à des épreuves cyclistes de renommée internationale :

- ▶ Paris-Nice
- ▶ Paris-Roubaix
- ▶ Critérium du Dauphiné
- ▶ Tour de France
- ▶ Tour de France Femmes avec Zwift
- ▶ Paris-Tours

Retrouvez toute l'actualité de LCL sur les réseaux sociaux :

facebook.com/LCL • @MaillotjauneLCL et @LCL • @LCL

lcl.fr



DOMITYS • PARTENAIRE OFFICIEL

Fondée en 1998, DOMITYS est une marque du groupe ÆGIDE, membre du groupe d'AG2R LA MONDIALE. Leader français des résidences services seniors, l'enseigne est déjà fortement implantée sur tout le territoire français ainsi qu'en Belgique, en Italie et à l'Île Maurice (210 résidences ouvertes et en construction – près de 25 000 logements).

DOMITYS prévoit de continuer à renforcer son maillage géographique pour atteindre 250 résidences ouvertes à l'horizon 2025 (28 500 logements) où vivront plus de 30 000 seniors. Depuis sa création, l'entreprise œuvre à la qualité de vie des personnes âgées. DOMITYS propose de vivre l'esprit libre à un moment qui constitue une nouvelle étape dans la vie des seniors, étape durant laquelle DOMITYS apporte bienveillance et confiance.

Pour plus d'informations, retrouvez-nous sur domitys.fr



ŠKODA • VOITURE OFFICIELLE

Škoda, partenaire de tous les amoureux de cyclisme, repart avec enthousiasme au service de Paris-Tours ! Pour la 117^e édition de la classique des feuilles mortes, changez d'horizon avec l'Enyaq, le premier SUV 100 % électrique de Škoda.

Fer de lance de la transition vers l'électromobilité de la marque, le Škoda Enyaq allie la durabilité aux qualités typiques de Škoda : un espace généreux associé à un design émotionnel. Avec une autonomie pouvant aller jusqu'à 545 km, le SUV familial saura vous épauler dans toutes les situations pour devenir votre meilleur allié du quotidien.

Vous souhaitez en savoir plus sur la gamme Škoda : rendez-vous sur skoda.fr.



SANTINI • PARTENAIRE OFFICIEL

Santini Cycling Wear habille la passion pour le cyclisme depuis 1965.

Depuis plus de 50 ans, Santini a toujours été aux côtés des plus grandes équipes et courses cyclistes du monde.

Santini est, depuis 2022, fier d'être Partenaire officiel de Paris-Tours.

Cette classique incontournable de la fin de saison cycliste a été l'inspiration d'une collection Santini, illustrant le patrimoine culturel et viticole de la région tourangelle, le tout dans des couleurs automnales qui représentent l'ADN de la course.

Rendez-vous sur santinicycling.com.



AG2R LA MONDIALE • PARTENAIRE OFFICIEL

Prévoyance, santé, épargne, retraite complémentaire et supplémentaire : AG2R LA MONDIALE est le spécialiste de la protection sociale et patrimoniale en France. Notre mission : répondre à tous les besoins de protection de la personne tout au long de la vie. Nos singularités : présents sur tous les territoires de France hexagonale et océanique, nous entretenons une relation de proximité unique avec 15 millions de personnes et près de 510 000 entreprises.

En nous adaptant en permanence, nous leur apportons des solutions personnalisées afin de les aider à prendre la main sur demain. Fortement ancrés dans l'économie sociale, nous agissons dans l'intérêt premier de nos assurés.

Cette conception unique de notre métier motive notre engagement dans le cyclisme depuis 24 ans pour promouvoir nos valeurs et valoriser la prévention santé par l'encouragement de l'activité physique avec notre programme Vivons Vélo.

ag2rlamondiale.fr



NTT • PARTENAIRE OFFICIEL

NTT pense qu'une course est d'autant plus palpitante lorsqu'elle est connectée.

En tant que partenaire technologique officiel d'Amaury Sport Organisation (A.S.O.), NTT façonne le futur de l'engagement des fans, approfondit l'analyse des données par l'application de technologies intelligentes et transforme le secteur du cyclisme professionnel grâce à l'innovation et aux partenariats. Une nouvelle génération de fans et d'amateurs de ce sport suit l'action de plus près à travers le suivi des coureurs en direct, des infographies télévisées et des données prédictives sur les réseaux sociaux et sur l'écran des mobiles dans le monde entier. Les technologies intelligentes et les données sont la clé de la transformation de votre secteur. Ensemble nous accomplissons de grandes réalisations.

Rendez-vous sur hello.global.NTT/tourdefrance



TISSOT • CHRONOMÉTREUR OFFICIEL

La croix du drapeau helvétique, fièrement reprise dans le logo, symbolise la qualité et la fiabilité suisse dont Tissot fait preuve depuis 1853. Tissot est le leader du secteur de l'horlogerie suisse traditionnelle. Fidèle à sa devise, « innovateurs par tradition », la marque jouit d'une renommée internationale pour l'excellence de ses produits. Grâce à la passion de Tissot pour le monde du sport, la marque est aujourd'hui chronométrateur officiel et partenaire de nombreux événements mondiaux. La NBA et la FIBA, en basketball, le Tour de France, le Giro d'Italia et La Vuelta, en cyclisme, et le MotoGP, en sports mécaniques, ne sont que quelques-uns des grands noms qui, aujourd'hui, font confiance au chronométrage Tissot.

tissotwatches.com



SHIMANO • PARTENAIRE OFFICIEL

Fondée à Sakai City, Osaka, Japon en 1921, Shimano se consacre depuis 100 ans à aider ses clients à se rapprocher de la nature et à soutenir les gens à réaliser leurs rêves et cela s'accompagne du désir de créer des produits et des vêtements d'exception pour le cyclisme.

Shimano Inc. comprend un large éventail de fonctions, incluant la planification, le développement, le design, la fabrication ainsi que de nombreuses fonctions support nécessaires à la fourniture de composants pour vélos mais aussi de moulinets pour la pêche et d'équipement pour l'aviron. En Europe, Shimano représente « les yeux, les oreilles et la bouche » du Team Shimano global. Sa mission consiste à être un fournisseur d'excellence et un partenaire de valeur pour tous les clients sur ses marchés Européens et de favoriser la demande pour les produits Shimano et les produits dont Shimano est le propriétaire.

Shimano est fier d'avoir développé des produits qui continuent d'emmener de nombreux athlètes vers la victoire et de rendre possible un nombre infini de trajets en vélo.

Visitez road.shimano.com pour plus d'informations.



PARTENAIRES MÉDIAS



DIFFUSEURS OFFICIELS



PODIUM 2022

PARIS-TOURS ÉLITE (213,5 KM)

1 ^{er}		Arnaud DÉMARE	4h53' 01" - 43,718 km/h
2 ^e		Edward THEUNS	m.t.
3 ^e		Sam BENNETT	m.t.

PARIS-TOURS ESPOIRS (178,4 KM)

1 ^{er}		Per Strand HAGENES	4h08'21" - 42,859 km/h
2 ^e		Mathis LE BERRE	à 7"
3 ^e		Tomas KOPECKY	à 1'04"

VAINQUEURS DEPUIS 1896

1896		Eugène PRÉVOST	250 km	31,200 km/h
1901		Jean FISCHER	253 km	26,982 km/h
1906		Lucien PETIT-BRETON	234 km	29,557 km/h
1907		Georges PASSERIEU	245 km	32,186 km/h
1908		Omer BEAUGENDRE	248 km	30,690 km/h
1909		François FABER	248 km	30,680 km/h
1910		François FABER	248 km	32,105 km/h
1911		Octave LAPIZE	248 km	27,054 km/h
1912		Louis HEUSGHEM	246 km	26,348 km/h
1913		Charles CRUPELANDT	246 km	33,931 km/h
1914		Oscar EGG	316 km	32,147 km/h
1917*		Philippe THYS	246 km	34,009 km/h
		Charles DERUYTER	246 km	30,318 km/h
1918*		Charles MANTELET	248 km	30,182 km/h
		Philippe THYS	228 km	27,913 km/h
1919		Hector TIBERGHIE	342 km	27,178 km/h
1920		Eugène CHRISTOPHE	342 km	25,570 km/h
1921		Francis PÉLISSIER	342 km	22,893 km/h
1922		Henri PÉLISSIER	342 km	29,653 km/h
1923		Paul DEMAN	342 km	25,014 km/h
1924		Louis MOTTIAT	342 km	28,423 km/h
1925		Denis VERSCHUEREN	342 km	27,469 km/h
1926		Henri SUTER	324 km	28,230 km/h
1927		Henri SUTER	253 km	35,324 km/h
1928		Denis VERSCHUEREN	253 km	34,746 km/h
1929		Nicolas FRANTZ	253 km	27,355 km/h
1930		Jean MARÉCHAL	253 km	34,112 km/h
1931		André LEDUCQ	240 km	31,276 km/h
1932		Julien MOINEAU	253 km	37,251 km/h
1933		Jules MERVIEL	243 km	37,528 km/h
1934		Gustave DANNEELS	243 km	38,358 km/h
1935		René LE GREVÉS	251 km	37,900 km/h
1936		Gustave DANNEELS	251 km	41,455 km/h
1937		Gustave DANNEELS	251 km	41,092 km/h
1938		Jules ROSSI	251 km	42,097 km/h
1939		Frans BONDUEL	251 km	39,655 km/h
1941		Paul MAYE	249 km	36,096 km/h
1942		Paul MAYE	248 km	36,024 km/h
1943		Gaby GAUDIN	241 km	37,422 km/h
1944		Lucien TEISSEIRE	253 km	41,452 km/h
1945		Paul MAYE	253 km	37,161 km/h
1946		Briek SCHOTTE	251 km	37,714 km/h
1947		Briek SCHOTTE	251 km	35,678 km/h
1948		Louis CAPUT	251 km	43,096 km/h
1949		Albert RAMON	251 km	41,377 km/h
1950		André MAHÉ	251 km	39,536 km/h
1951		Jacques DUPONT	251 km	41,691 km/h
1952		Raymond GUÉGAN	253 km	40,861 km/h
1953		Jozef SCHILS	253 km	43,529 km/h
1954		Gilbert SCODELLER	253 km	40,881 km/h
1955		Jacques DUPONT	253 km	43,766 km/h
1956		Albert BOUVET	251 km	40,844 km/h
1957		Alfred DE BRUYNE	251 km	42,842 km/h
1958		Gilbert DESMET	251 km	37,148 km/h
1959		Rik VAN LOOY	267 km	37,791 km/h
1960		Jo DE HAAN	267 km	40,001 km/h
1961		Joseph WOUTERS	267 km	38,407 km/h
1962		Jo DE ROO	267 km	44,903 km/h
1963		Jo DE ROO	255 km	39,162 km/h

KM DE PARIS-TOURS

Classement Juniors :

1 ^{er}	Mathis BARON	Normandie
-----------------	--------------	-----------

Classement Cadets

1 ^{er}	Pablo LARUELLE	Finistère
-----------------	----------------	-----------

Classement par équipes

1 ^{er}	Centre Val de Loire 1
2 ^e	Centre Val de Loire 2
3 ^e	Finistère

Classement Juniors filles

1 ^{er}	Aurore PERNOLLET	Centre Val de Loire 1
-----------------	------------------	-----------------------

Classement Cadettes

1 ^{er}	Léane TABU	Centre Val de Loire 1
-----------------	------------	-----------------------

1964		Guido REYBROECK	248 km	36,466 km/h
1965		Gerben KARSTENS	247 km	45,029 km/h
1966		Guido REYBROECK	249 km	43,355 km/h
1967		Rik VAN LOOY	249 km	41,720 km/h
1968		Guido REYBROECK	249 km	44,584 km/h
1969		Herman VAN SPRINGEL	286 km	43,038 km/h
1970		Jürgen TSCHAN	286 km	41,011 km/h
1971		Rik VAN LINDEN	285 km	40,766 km/h
1972		Noël VANTYGHM	292 km	40,679 km/h
1973		Rik VAN LINDEN	264 km	42,076 km/h
1974		Francesco MOSER	254 km	43,268 km/h
1975		Freddy MAERTENS	247 km	41,241 km/h
1976		Ronald DE WITTE	253 km	43,519 km/h
1977		Joop ZOETEMELK	259 km	44,531 km/h
1978		Jan RAAS	271 km	38,896 km/h
1979		Joop ZOETEMELK	228 km	41,838 km/h
1980		Daniel WILLEMS	228 km	40,449 km/h
1981		Jan RAAS	228 km	40,113 km/h
1982		Jean-Luc VANDENBROUCKE	228 km	40,777 km/h
1983		Ludo PEETERS	237 km	43,431 km/h
1984		Sean KELLY	249 km	41,411 km/h
1985		Ludo PEETERS	249 km	38,607 km/h
1986		Phil ANDERSON	253 km	40,765 km/h
1987		Adrie VAN DER POEL	255 km	38,734 km/h
1988		Peter PIETERS	290 km	34,202 km/h
1989		Jelle NIJDAM	283 km	39,402 km/h
1990		Rolf SORENSEN	283 km	39,601 km/h
1991		Johan CAPIOT	286 km	38,406 km/h
1992		Hendrik REDANT	286 km	46,745 km/h
1993		Johan MUSEEUW	251 km	38,142 km/h
1994		Erik ZABEL	250 km	39,934 km/h
1995		Nicola MINALI	250 km	43,363 km/h
1996		Nicola MINALI	253 km	44,790 km/h
1997		Andrei TCHMIL	256 km	48,929 km/h
1998		Jacky DURAND	254 km	44,231 km/h
1999		Marc WALUTERS	254 km	41,281 km/h
2000		Andrea TAFI	254 km	38,344 km/h
2001		Richard VIRENQUE	254 km	38,660 km/h
2002		Jakob PIIL	257 km	45,462 km/h
2003		Erik ZABEL	257 km	47,550 km/h
2004		Erik DEKKER	252 km	45,488 km/h
2005		Erik ZABEL	253 km	45,082 km/h
2006		Frédéric GUESDON	254,5 km	46,112 km/h
2007		Alessandro PETACCHI	256 km	46,179 km/h
2008		Philippe GILBERT	252 km	43,484 km/h
2009		Philippe GILBERT	230 km	44,176 km/h
2010		Oscar FREIRE	233 km	47,730 km/h
2011		Greg VAN AVERMAET	230,5 km	42,998 km/h
2012		Marco MARCATO	235,5 km	48,629 km/h
2013		John DEGENKOLB	235 km	42,816 km/h
2014		Jelle WALLAYS	237,5 km	43,671 km/h
2015		Matteo TRENTIN	231 km	49,642 km/h
2016		Fernando GAVIRIA	252,5 km	47,042 km/h
2017		Matteo TRENTIN	234,5 km	43,581 km/h
2018		Søren KRAGH ANDERSEN	214,5 km	46,309 km/h
2019		Jelle WALLAYS	217 km	38,943 km/h
2020		Casper PEDERSEN	213 km	43,807 km/h
2021		Arnaud DÉMARE	212,3 km	46,639 km/h
2022		Arnaud DÉMARE	213,5 km	43,718 km/h

* Épreuve organisée à deux reprises en 1917 et 1918



paris-tours.fr #ParisTours @ParisTours



Bâtiment Quai Ouest - 40-42 quai du Point du Jour - CS 90302
92650 Boulogne-Billancourt Cedex - Tél. +33 (0)1 41 33 14 00

